

# CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°137 premier trimestre 2017

## SOMMAIRE

Sommaire	1
- Avis à nos lecteurs	2
- Les Barjac de Rochegude pendant et après la révocation de l'édit de Nantes par Claude Jean GIRARD	3
- Henning de Meyercron un diplomate danois en poste à Paris au temps de Louis XIV par Jean-Luc TULOT	18
- Melchior Chambon de La Rouvière en son château de Saint-Etienne-de-Sermentin par Jean-Claude LACROIX	44
- Une dynastie protestante à la fibre sociale : la famille Momméja de Bordeaux par Séverine PACTEAU de LUZE	53

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 160 exemplaires  
Dépôt légal : mars 2017  
Commission paritaire des publications et  
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361  
Directeur de la publication :

Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

## AVIS A NOS LECTEURS

Nous informons nos lecteurs que les abonnements aux Cahiers du Centre de généalogie protestante sont à adresser à la SHPF, 54 rue des Saints-Pères 75007 Paris.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHPF.

Montant de l'abonnement pour 2017 :

### **PARTICULIERS**

Tarif :	FRANCE	35 € + 10,10 € de frais de port
	ÉTRANGER	40 € + frais de port*

Pour les abonnés à la Revue d'histoire du protestantisme  
(suite du Bulletin de la SHPF) :

Tarif :	FRANCE	16 € + 10,10 € de frais de port
	ÉTRANGER	20 € + frais de port*

### **INSTITUTIONS ET PERSONNES MORALES**

Tarif :	FRANCE	50 € + frais de port*
	ÉTRANGER	50 € + frais de port*

\* pour les frais de port, consulter la SHPF : [shpf2@wanadoo.fr](mailto:shpf2@wanadoo.fr)

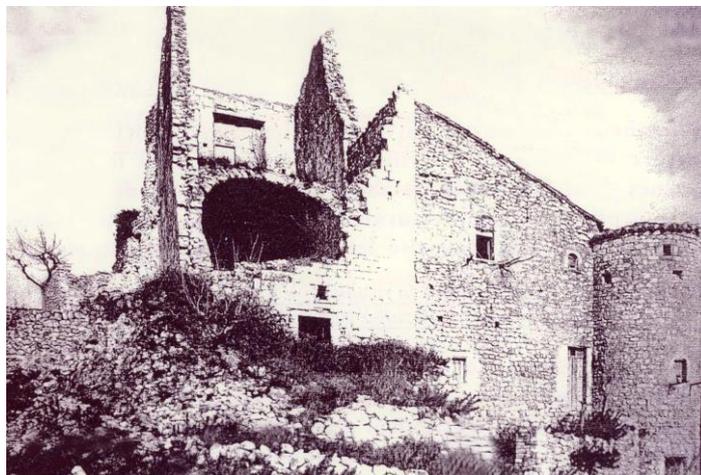
## **LES BARJAC DE ROCHEGUDE PENDANT ET APRÈS LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES**

Le 13 juillet 2004, la commune gardoise de ROCHEGUDE rendait hommage à la famille BARJAC de Rochegude, en donnant, à l'artère de la cité qui conduisait au château, le nom de Jacques de BARJAC de Rochegude, qui avait sacrifié sa vie au secours des galériens condamnés pour leur foi.

L'auteur du présent article avait, alors, publié l'ouvrage « Autrefois, les Barjac de Rochegude », étude sur l'histoire de cette vieille famille cévenole, après avoir effectué un certain nombre de recherches.

Le 14 juillet 2011, à l'occasion de nouvelles journées consacrées par Rochegude à son histoire locale, Claude Jean Girard publiait, à l'issue d'une conférence, un roman historique intitulé *Les Anges Oubliés, ou Le dernier des Barjac de Rochegude*, relatant la disparition de cette Maison après la révocation de l'édit de Nantes, en lui conservant sa véracité historique

Le présent article évoque cette vieille famille cévenole pendant et après l'édit de Fontainebleau, dit édit de révocation de l'édit de Nantes. Un second article, lors d'une prochaine publication dans les cahiers du Centre de généalogie protestante retracera son histoire, ou du moins ce que l'on peut en connaître, au cours des siècles précédents.



## I. LES BARJAC DE ROCHEGUDE ET L'ÉDIT DE RÉVOCATION

Plus que la suppression de l'édit qui ne signifiait plus grand-chose en 1685, c'est l'édit de révocation, dit de Fontainebleau, qui fut tragique pour tous ceux de la *Religion Prétendue Réformée* : interdiction de pratiquer la RPR, ordre aux pasteurs de quitter, sous quinzaine, le territoire, défense d'instruire les enfants dans la RPR, obligation d'envoyer les enfants huguenots dans des instituts catholiques, sous peine de 500 livres d'amende, et, enfin, interdiction à tous les huguenots d'émigrer, sous peine des galères pour les hommes, de la réclusion à vie pour les femmes, ou encore de la déportation.

Nous ignorerions, aujourd'hui, les différentes et douloureuses péripéties qui ont conduit à la disparition de la famille des Barjac de Rochegude, si l'oncle du dernier de ses descendants, le marquis Jacques de Barjac de Rochegude, n'avait narré et publié dans le détail, à Londres, le 26 mai 1715, la malheureuse épopée traversée par les siens, après l'édit de révocation. C'est à la demande de Lord Henri Galway, plus connu en France sous le nom de comte de Massue, général des armées de sa majesté britannique, vice-roi d'Irlande et plénipotentiaire en Portugal, que le marquis de Rochegude - c'est ainsi qu'il était, alors, appelé<sup>1</sup> - n'avait écrit et fait éditer une brochure relatant l'histoire de sa famille sous le titre évocateur de *La famille DE ROCHEGUDE a été aussi maltraitée en France, pour cause Religion, que nulle autre famille du royaume*.

Mais avant de traverser avec lui, les douloureux événements qui ont touché cette famille, il faut rappeler son lien avec Charles de Barjac de Rochegude, gouverneur huguenot du Bas Vivarais, mortellement blessé à Annonay, le 19 mars 1575, au cours de la cinquième guerre civile.

Charles de Barjac de Rochegude avait eu pour fils Denis, seigneur de Rochegude, de La Baume, de Saint-Géniès de Claisse, de Fons-sur-Lussan, de Seynes et de nombreux autres fiefs. Ce dernier, devant l'importance de ses possessions a deux héritages : celui que lui avait légué son oncle Jean, seigneur de Rochegude, marié avec Marguerite de Cambis, et celui de son cousin Jean de Barjac de Gasques, lui aussi sans postérité.

Denis avait épousé, le 26 janvier 1603, Marguerite d'Audibert de Lussan qui lui avait donné sept enfants dont un seul garçon, Charles.

Héritier des biens et des titres, Charles était uni, le 12 octobre 1620, à Antoinette d'Hilaire, fille de Jean, conseiller à la cour des Aides à Montpellier, et d'Antoinette de Perdriau de Maureilhan.

De leur mariage naquirent trois fils : Jean, Jacques et François et deux filles : Ennemonde<sup>2</sup> et Madeleine. Charles, devenu veuf, s'était remarié en 1668, mais si

---

<sup>1</sup> Il est parfois appelé, également, Monsieur de Fons, par référence à sa seigneurie de Fons-sur-Lussan.

<sup>2</sup> Ennemonde de Barjac de Rochegude, dite Mondette, épousera en 1673, le comte Charles de Rigot de Monjoux, seigneur de Monjoux et de la Pène, en Dauphiné. Ennemonde de Barjac de Rochegude, veuve, sera emprisonnée pour fait de religion à Pierre Scize, à Lyon, pendant trois ans, de 1697 à 1700. Elle sera ensuite transférée dans un couvent de Paris dit *des Nouvelles Converties* où elle demeurera près de sept ans, sans que l'on puisse la convertir. De guerre lasse, le roi sans doute respectant sa ténacité et la notoriété de sa famille, lui permettra, chose exceptionnelle, de demeurer

discrètement, que l'on a ignoré le nom de sa seconde épouse. Quoi qu'il en soit, c'est à nouveau veuf, qu'il connaît l'exil en 1685.

Tragique destin que celui du marquis Charles de Barjac de Rochegude. Deux fois veuf, il perd, en mai 1672, son plus jeune fils, François, jeune capitaine de dix-huit ans au régiment de Navarre, grièvement blessé au siège de Raeren, en Flandre, au tout début de la guerre de Hollande. Apprenant, à plus de soixante ans, les conditions lapidaires de l'édit de révocation, il a l'amertume de voir Louis XIV, pour lequel son plus jeune fils est mort au combat, le chasser de son vieux château de Rochegude, lui dont l'origine de la noblesse vaut bien celle de son souverain. Il se voit, de surcroît, confisquer l'ensemble de ses biens à Rochegude, le château, le péage du château, la Bégude de Tarau, les domaines d'Arpaillargues, d'Aureilhac et la métairie de Castille<sup>3</sup>. Ses biens seront, en fait, en grande partie, confiés à sa fille, Ennemonde, épouse de Charles de Rigot de Monjoux, qui les gèrera depuis sa résidence du Dauphiné. Elle jouera un grand rôle dans la conservation du patrimoine, même si elle adopte la même position que sa belle-sœur, Françoise d'Agoult, en étant farouchement attaché à sa religion calviniste. Il est plausible de penser que Charles avait dû, auparavant, sur l'insistance de sa parente Marie Félice de Budos, initialement feindre une conversion au catholicisme, et prendre des dispositions successorales avec son fils aîné, Jean, pour sauvegarder les biens de la famille<sup>4</sup>.

Malheureusement dénoncé, les délateurs bénéficiant, en principe, du tiers des biens de leurs victimes, Charles fut conduit en prison à Mirepoix, dans l'Ariège. Quant à son fils aîné... mais lisons Jacques, son fils cadet :

---

en France pour s'occuper des biens des Rigot de Monjoux, sans avoir à abjurer. Ces informations nous sont données par le mémoire inédit de Jacques de Barjac de Rochegude, son frère, qui précise qu'elle est sortie de ce couvent par ordre du roi terminé de ces mots : *Il est permis à la Comtesse de Monjoux de se retirer sur ses terres, sans qu'elle y soit inquiétée pour la religion*. Ce mémoire fut présenté par Lord DARMOUTH au duc d'AUMONT, le 22 juin 1713 (Record Office, Foreign Enly-looks, France n°V).

A noter qu'au départ définitif de Charles de Barjac de Rochegude, pour Vevey, c'est son cousin, fils aîné d'Ennemonde, César de Rigot, capitaine d'une compagnie de grenadiers, et converti, qui se verra confier le patrimoine restant des Barjac de Rochegude, dont les terres et le château (Me Combe, acte du 7 décembre 1718).

L'ensemble du patrimoine sera cédé en avril 1738, devant Me Griolet, notaire, par son fils le marquis Guillaume de Monjoux, capitaine au régiment de Montois, à Louis Chambon, coseigneur du Puech et d'Aubatines.

<sup>3</sup> AN TT 273 et TT 13 A.

<sup>4</sup> Les 2 et 3 octobre 1685, avant l'édit de révocation du 18 octobre, les Barjac de Rochegude essayent de sauvegarder leurs biens patrimoniaux. Le 2 octobre, Françoise d'Agoult teste en faveur de son mari, Jean, pour donner à son fils, Charles. Jean, teste, lui, en faveur de son père Charles qu'il pense hors d'atteinte, grâce à sa pseudo-conversion, pour rendre à son fils aîné, Charles. Charles de Barjac de Rochegude, père de Jean, le 3 octobre, lègue, lui, son héritage à Jean ! Il y a fort à supposer que le notaire familial ne devait enregistrer que l'acte qui permettrait de sauvegarder la succession patrimoniale en fonction des événements (cf. : Inventaire des actes filiatifs de Barjac par M. Y. du Guerny).

*L'aîné fut le premier arrêté, dans Rochegude, et envoyé en exil à Viviers, petite ville du Vivarez où il ne fut pas plus tôt arrivé qu'il eût des missionnaires à ses troupes : gens impitoyables, ignorans, fourbes, qui se déguisent en habit de brebis, en anges de lumière, comme l'Écriture les dépeint, mais en dedans des loups ravissans, des anges des ténèbres.*

Au début, Jean de Barjac de Rochegude, imperturbable, se tait. Puis, ne supportant plus d'être harcelé, il répond, discute et finit par mettre ses interlocuteurs dans l'embarras par la pertinence de ses observations. Il laisse, d'ailleurs, dans la plus grande confusion les comparses d'un dénommé Couderc<sup>5</sup> - récemment converti, après avoir fréquenté les synodes réformés pendant trente ans - qui avait entrepris de le faire abjurer et qui, découragé, prenant à témoin ses assistants, finit par lui déclarer : *Je ne vous verrai plus que vous ne soyez bon catholique.*

Transféré à la tour de Constance où l'on pensait venir à bout de son opiniâtreté, la santé de Jean de Barjac de Rochegude est rudement altérée par de nombreux sévices et l'humidité persistante. La mer atteint en effet la tour, à cette époque-là. Sa vie aurait été menacée si sa famille n'avait réussi à le faire déplacer ailleurs<sup>6</sup>. A la citadelle de Montpellier où il sera conduit, les moines se heurteront au même échec de conversion, et il sera enfermé, par représailles, dans une prison alors réservée aux criminels d'État, la *Bastille* lyonnaise de Pierre Scise. Il en sera libéré et conduit avec son père à la frontière suisse, grâce à un passeport délivré le 20 avril 1688 par l'archevêque de Lyon, *primat de France, commandant des ordres du roi et son lieutenant général au gouvernement du Lyonnais.*

Ils vont s'installer ensemble dans la ville de Vevey. Jean de Barjac ignore toujours, alors, le sort réservé à sa femme, ainsi qu'à ses deux filles et à ses deux fils :

*Son plus grand tourment était de penser à ses enfants : deux filles enfermées dans un couvent de religieuses à Bagnols, deux garçons aux jésuites à Beaucaire, et pour comble, sa femme errante, sans sçavoir où.*

Jean de Barjac de Rochegude avait épousé, le 14 novembre 1672, Françoise d'Agoult, fille d'Hector, seigneur de Boneval, et d'Uranie de Calignon. Arrière-petite-fille du chancelier de Navarre, Soffrey de Calignon, la marquise était dotée, rapporte-t-on, d'un caractère bien trempé, d'une foi inébranlable, et d'une intelligence bien supérieure à la moyenne. Aussi, dès que ses enfants lui furent enlevés, après l'arrestation de son mari, pour être placés dans des institutions où tout était mis en place pour les convertir, elle troqua ses habits pour ceux d'une paysanne, et s'enfuit du château de Rochegude dans le but de chercher de l'aide auprès de ses amis et parents, afin de récupérer ses enfants. Après avoir erré, pendant plusieurs jours, dans les bois et montagnes des alentours, et s'être parfaitement adaptée à sa

---

<sup>5</sup> Anecdote fournie par l'historien Élie Benoît, en correspondance suivie avec Jean de Barjac de Rochegude. Il rapporte, par ailleurs, que Jean de Barjac de Rochegude, lui-même, avait été bouleversé, par cette involontaire prophétie. Ces propos avaient attiré de Jean de Barjac de Rochegude cette répartie ironique : *Vous allez donc faire un bien long voyage !* Deux heures après, paraît-il, Couderc tombait, mort d'apoplexie !

<sup>6</sup> C'est, sans doute, grâce à l'intervention de son beau-frère Charles de Sibert, baron de Cornillon et gouverneur de Bagnols, ou à sa parenté avec les La Fare et les Audibert de Lussan, qu'il dut ce sauvetage.

nouvelle apparence, elle réussit à se faire engager comme bergère, avant d'être reconnue et dénoncée.

Enfermée au couvent des Ursulines à Montpellier, elle résista non seulement aux sollicitations répétées de la mère supérieure, pour lui faire abjurer sa religion, mais elle la conduisit, au bout de quelques jours, à faire cette étonnante démarche auprès de l'évêque : *Otez-nous cette dame, ou elle rendra tout le couvent Huguenot !* Le prélat ne pouvait qu'obtempérer, et l'ordre fut bientôt donné de conduire la marquise de Barjac de Rochegude à Genève. De là, elle gagna, vraisemblablement en 1690, Vevey où elle tomba dans les bras de son mari et de son beau-père.

Restait le sort de leurs quatre enfants. Uranie et sa sœur aînée Françoise, enlevées à leur mère à la fin l'année 1685, alors qu'elles n'étaient respectivement âgées que de trois et cinq ans, furent placées au couvent de Bagnols où elles demeurèrent quatorze longues années, heureusement avec la proche présence dans la cité de Madeleine de Barjac, leur tante. Cette dernière avait été mariée en 1673, à Charles de Sibert, baron de Cornillon, converti au catholicisme et gouverneur de Bagnols. Deux cents écus furent prélevés, sur les biens réquisitionnés de leur famille, pour assurer leur entretien. Leur adolescence étant arrivée sans que l'on pût mettre en doute leur attachement au catholicisme, l'abbesse, de la famille des Lussan, leur permettait d'aller régulièrement visiter leur tante, sous la surveillance d'une garde.

Leur évasion fut, sans doute, méticuleusement organisée par leur oncle Jacques de Barjac de Rochegude, et la complicité de leurs frères, pour s'enfuir, lors d'une de ces traditionnelles sorties, chez une amie de la famille, bonne catholique, qui résidait à Nîmes. Celle-ci, trop connue du couvent, les conduisit discrètement chez une autre amie restée fidèle aux Barjac. L'évêque, alerté de leur absence, fit visiter tous les lieux susceptibles de les abriter et les gens d'armes parvinrent à l'endroit où elles se trouvaient :

*La dame, sans s'étonner, fait ouvrir toutes les portes, et donne ordre à l'oreille de faire descendre les demoiselles dans un puits à plain-pied de la maison, sans profondeur et sans eau. Elles y entrent et l'on ferme le puits avec quatre planches. L'aînée, voyant un crapaud dans le fond du puits : Ah ! Ma sœur, dit-elle, voilà un méchant présage ! L'autre, en marchant sur cet insecte : Hé bien, ma sœur, dit-elle, voilà le présage ôté ! On remarque cet endroit pour faire voir le courage de ces jeunes filles. On les fit remonter du puits, après que les visiteurs furent sortis. Le lendemain au matin, sous la conduite d'un bon guide, on les fit partir à cheval, habillées en paysannes, avec la demoiselle qui les avait si bien adressées. Elles arrivèrent heureusement à Genève ; de là dans Vevay, chez leur père, sans se faire connaître. La mère fut la première qui reconnut sa plus jeune fille<sup>7</sup>. Voilà notre chère enfant, dit-elle à son mari avec un transport de joie. Voici l'autre, ajouta l'aînée en se jetant sur le col de sa mère. On s'embrassa de part et d'autre sans dire mot : les grandes joies comme les grandes douleurs parlent peu. Toute la ville en foule vint à la maison témoigner la part qu'ils prenaient à notre joie. Elle fut grande, plus grande encore, lorsque le père et la mère s'aperçurent que leurs filles n'avoient ni l'esprit, ni le cœur gâtés. Celui qui est né de Dieu, dit saint Jean, le malin ne le touche point.*

---

<sup>7</sup> Il semblerait qu'Uranie, plus jeune que sa sœur de trois ans, soit l'héritière du fort tempérament de leur mère. La ressemblance avec la marquise devait être également physique.

Les deux sœurs qui avaient sans doute résisté à leurs malheurs, grâce à leur bonne entente, ne se marièrent point. Vivant à Vevey, elles furent appréciées pour le bien qu'elles firent autour d'elles, en dépensant en œuvres de charité, la pension succincte qu'elles recevaient pour leur entretien. Françoise mourut le 7 mars 1739, et Uranie, le 14 août 1748. Cette dernière, après avoir effectué, dix ans auparavant, et alors qu'elle ne percevait plus de pension, un don de 400 livres (5 300 €) à la Chambre des Réfugiés des Protestants, ne demandant pour assurer sa propre subsistance qu'une partie des intérêts de la somme placée au profit de l'institution, soit environ 16 livres par an (210 €).

Pour bien mesurer l'accueil chaleureux de la population de Vevey, relaté par leur oncle, il faut souligner l'estime dans laquelle la ville suisse tenait les Barjac-Rochegude. A la mort de leur grand-père, Charles de Barjac de Rochegude, le 22 novembre 1695, le Conseil des édiles de Vevey fit inscrire dans ses registres :

*Veux le décès de messire Barjac, seigneur de Rochegude, ordonné qu'en considération de sa qualité et de son mérite, comme aussi de ce qu'il nous a honorés de bien vouloir accepter la bourgeoisie, on ira complimenter par quatre seigneurs du corps, M. le marquis de Rochegude, son fils, lui offrir le tombeau du Conseil et les couleurs de la ville pour porter le corps.*

Mais revenons aux deux fils de Jean de Barjac de Rochegude qui, lui aussi, était honoré de la qualité de *Bourgeois de Vevey*, et qui laissait son logis pour y tenir les assemblées générales de la Chambre des Réfugiés.

Les deux enfants, Hector et Charles, ont respectivement neuf et dix ans lorsque, enlevés à leurs parents, ils sont placés chez les jésuites, à Beaucaire<sup>8</sup>. Libérés de leur internat, à leur adolescence, vers 1694, présumés catholiques et rentrés dans le château de Rochegude qui leur a été restitué (par leur tante Ennemonde qui avait administré les biens des Rochegude), ils peuvent aborder une nouvelle vie. Mais, une fois sortis de leur collège où la discipline jésuitique était draconienne, leur liberté de mouvement, l'attrait de la vie, ne les incitent pas, a priori, à tout abandonner pour rejoindre leur famille. Il y a aussi, sans aucun doute et plus sûrement, la volonté de leurs parents de les voir demeurer en France pour sauvegarder le patrimoine familial. D'autant que, pour encourager leur maintien dans le catholicisme, leur entourage nobiliaire, et même familial - leur tante, Madeleine, devenue catholique avec son mari, Charles de Sibert, gouverneur de Bagnols, les aurait incités, semble-t-il, à faire de riches mariages et à accepter des charges flatteuses dans l'armée ou dans l'administration royale.

Hector de Barjac de Rochegude, le plus jeune, le plus fragile, est pourtant le premier à refuser cette vie facile. Il rejoint, au grand plaisir de ses parents - et sans doute avec l'aide conjugée de sa tante Ennemonde et de son oncle Jacques de Barjac de Rochegude - sa famille à Vevey, vraisemblablement en début d'année 1699, soit, curieuse coïncidence, presque à la même époque que ses deux sœurs. Sa santé n'étant pas florissante. Ses parents le perdront une seconde fois, quelques mois seulement après son retour, et cette fois-ci définitivement. On ignore de quelle nature était la maladie qui l'emporta à l'âge de vingt-quatre ans.

---

<sup>8</sup> Il sera prélevé pour leur entretien, 445 livres, 7 sols et 6 deniers, (5 870 €) sur les biens de leurs parents (AD Hérault, C.782).

Quant à son frère Charles, si l'on s'en tient aux propos de son oncle Jacques de Barjac de Rochegude ...

*Cette mort fit impression sur le frère, il fut plus attentif à ses devoirs ; il se dispose à partir, c'est du moins ce qu'il écrivoit ; cependant il demuroit encore, il ne pouvait s'arracher au monde, il balançoit entre le ciel et la terre ; cela n'est pas étonnant, il étoit jeune, assez bien fait, fort à son aise, caressé des puissances qui cherchoient à le retenir par des emplois à la guerre ou par un mariage : voilà des grands attraits ; mais enfin la grâce victorieuse le mit en pleine liberté ; il sort, sans passeport, sans bien, sans ressource, et jamais plus content que dans l'exil et la misère. C'est ce que m'ont dit tous ceux qui l'ont vu.*

Oui, certes ! Le récit de Jacques de Barjac de Rochegude ne peut pas être différent à l'époque où il l'écrivit. Mais les événements, semble-t-il, ne se sont pas déroulés aussi facilement et, de surcroît, dans le même contexte. Quelques documents relevés à la Société de l'Histoire du Protestantisme Français laissent apparaître, en effet, que le dernier héritier de la dynastie des Barjac de Rochegude avait d'autres raisons de différer son départ. Il permettait, sans aucun doute, à son oncle d'avoir des informations et des contacts pour savoir ce qui se passait réellement en France, et plus particulièrement en Cévennes et dans le Vivarais, avec la nature et l'organisation des conflits qui opposaient les camisards et les troupes royales. Une grande partie, en effet, des immigrés, composée de la bourgeoisie et de la noblesse huguenote, n'adhérait pas aux actions radicales des camisards, et hésitait fortement à encourager leur mouvement extrémiste, bien qu'il fut néanmoins question d'organiser un débarquement d'hommes et d'armes du côté de Sète. Son oncle Jacques de Barjac de Rochegude avait besoin, par ailleurs, de relations soutenues avec une filière pour aider à secourir les galériens de Marseille condamnés pour leur foi réformée.

C'est ainsi que Charles de Barjac de Rochegude fut amené, sans doute en faisant office de relais, à se compromettre dangereusement, jusqu'à l'emprisonnement.

Madame de Merez, en effet, écrit :

*Un officier français réfugié, nommé Peytau, né à Boucoiran, envoyé de Hollande pour s'entendre avec les camisards, fut arrêté en septembre 1703. Conduit à Alais, où l'intendant l'interrogea lui-même, il donna le nom, en subissant la question, du jeune marquis de Rochegude, comme d'un homme à qui il devait parler. On fut surpris d'entendre nommer celui-là, car c'était le seul de sa maison resté dans le pays, son père ayant été détenu dans la Citadelle, s'était enfin retiré, sa mère, ses sœurs, ses frères (?) avaient passé chez les étrangers ; on croit qu'il était facile à celui-là de faire de même. Cependant il fut arrêté et mené à Alais, mais peut-être à cause d'une grosse parenté qu'il a dans cette ville, on l'a conduit à Saint-Hippolyte.*

Nous relevons, ensuite, dans *Un gentilhomme huguenot au temps des camisards, le baron d'Aigaliers*, ouvrage écrit par la baronne de Charnisay :

*Il était détenu depuis 5 mois quand le Maréchal de Montrevel écrivit à Chamillard<sup>9</sup> : Montpellier, le 17 janvier 1704. Quelque perquisition, Monsieur, qu'on ait fait depuis cinq mois contre le marquis de Rochegude, que j'ay fait arrêter et conduire dans le château de Saint-Hippolyte, on n'a rien trouvé qui puisse autoriser la déclaration du capitaine*

---

<sup>9</sup> G.1796, f°11.

*hollandais qui a esté rompu vif à Alais, qui disoit avoir ordre de s'adresser à lui. Il est fils d'un père qui s'étoit retiré à Genève, n'a jamais voulu que ses autres enfants portassent un moment les armes contre le roy. Il a d'ailleurs un bien considérable qui peut être garant de sa conduite et engager le Roy à lui accorder sa liberté... Sur cette lettre, il est écrit en marge : libéré.*

Charles de Barjac de Rochegude avait réussi à s'en sortir, vraisemblablement grâce à des appuis familiaux influents (grâce notamment à ses cousins de La Fare, bien en cour, et puis n'oublions pas que sa famille est alliée, outre les Budos, avec les Audibert de Lussan et les Bérard de Montalet). Arrêté en septembre 1703, il est libéré le 18 janvier 1704.

Il est pratiquement acquis, sans aucun doute, qu'il a continué, courageusement, à servir de relais à Jacques Barjac de Rochegude qui se déplaçait constamment en Angleterre, en Allemagne, et en Hollande, pour aider les familles de réfugiés et favoriser la libération des galériens. C'est, par ailleurs, sur les investigations du comte de Beauregard que Charles de Barjac de Rochegude avait certainement dû son arrestation. Celui-ci avait découvert, en effet, en faisant surveiller l'oncle par ses services secrets, les actions menées par son neveu, car il écrivait, le 27 mars 1703, au ministre de la Guerre<sup>10</sup> :

*Monseigneur, je diray à Vostre Grandeur que la révolte des huguenots de Languedoc s'est tramée dans le pays de Genève par de ces gens là qui y estoient retirés, mais principalement par la famille d'un nommé de Rochegude, gentilhomme des Scevennes, dont le nommé de Fonds (Jacques de Barjac est seigneur de Fons-sur-Lussan), un des cadets, étoit un des chefs de ces scélérats qui fesoient leur demeure depuis nombre d'années à Vevey, petite ville des terres de Genève, de laquelle ils reçoivent des secours considérables d'argent & d'hommes, soit barbets ou soldats allemands qui passent en France par leurs terres sous prétexte de désertion, & se joignent après cela aux bandes de ces scélérats. Je suis avec un attachement inviolable, Monseigneur, & avec tout le respect possible, &c... Le comte de Beauregard, à Chatelrhaud, ce 27 mars 1703.*

A noter, toutefois, que si les instances huguenotes réfugiées à l'étranger ont sans aucun doute utilisé les services de Charles de Barjac de Rochegude pour les aider à joindre les camisards et leurs chefs, Cavalier et Roland, ces derniers n'ont jamais connu le rôle joué par le dernier des Barjac de Rochegude. En effet, fin janvier 1703, les troupes de Cavalier viennent piller le château de Rochegude et brûler les archives familiales, et locales, des Barjac de Rochegude, étant persuadés que leur dernier représentant a renié définitivement sa religion.

Malgré cette chaude alerte, Charles de Barjac de Rochegude ne rejoindra sa famille que vers l'été 1713. Il a alors trente-huit ans ! C'est un homme qui a, depuis longtemps déjà, des idées arrêtées sur sa position politique et la voix de sa conscience. Il ne s'est pas marié, non pas parce qu'il est beau garçon et qu'il papillonne. A cette époque-là et dans le milieu de la noblesse de province où Charles de Barjac de Rochegude sévit, on se marie pour s'établir, pour construire l'avenir d'une famille, assurer la postérité du lignage et de l'acquit patrimonial. Non, Charles de Barjac de Rochegude ne s'est pas marié parce que ses activités secrètes - c'est là l'avis du narrateur - ne peuvent et ne doivent pas être connues, afin de sauvegarder l'avenir et le recouvrement du patrimoine ancestral. Il ne partira à Vevey qu'en 1713, non pas uniquement en raison de la guerre des camisards, alors très sérieusement compromise, mais surtout parce que, à cette époque, après la reculade du traité d'Ütrecht

---

<sup>10</sup> Dépôt de la Guerre, vol.1707, p. 160.

concernant le retour encore possible des huguenots et de leur religion dans leur pays, Charles de Barjac de Rochegude, bien informé par son oncle a, comme beaucoup de ses pairs, définitivement, abandonné tout espoir de retour de sa famille dans les Cévennes. Tant que l'espoir demeurait, Charles de Barjac de Rochegude devait rester en possession des biens familiaux, presque entièrement, récupérés ; ces derniers assuraient, selon Saint-Simon, - ce qui est vraisemblablement exagéré - 12 000 à 16 000 livres de rentes annuelles (soit 160 000 à 210 000 €) grâce auxquelles il pouvait, de loin et pendant quelque temps, assurer la subsistance de sa famille, à Vevey, sortie de France complètement démunie, et aider son oncle dans ses voyages auprès des souverains européens, pour défendre la cause protestante de France. Pour la suite et la fin de vie du marquis Charles de Barjac de Rochegude, dernier du nom, j'ai choisi cette note de Boislisle à l'édition de Saint-Simon<sup>11</sup> :

*En mars 1713, Rochegude alla rejoindre sa famille à Vevey ; il devint bourgeois même, se maria en janvier 1725 et mourut la même année sans enfant. En lui s'éteignit une race illustre dont Jurieu a glorifié tous les personnages pour leur constance et leur dévouement aux intérêts de la religion persécutée.*

Charles de Barjac de Rochegude ne se maria, en effet, que le 22 janvier 1725, à l'âge avancé de cinquante ans, avec Marie de Philibert, fille du marquis Jean de Venterol, d'une famille huguenote du Dauphiné, également réfugiée à Vevey. Les deux familles se fréquentaient depuis longtemps, d'autant plus que la tante de Françoise d'Agoult avait été mariée à Henri de Philibert, seigneur de Largentière. La raison de ce mariage tardif est-elle due au prolongement de l'action de son oncle, décédé en 1718, activité qui ne permettait pas une vie sédentaire et familiale ? On n'a pu trouver aucune trace particulière de son existence jusqu'à son mariage. On sait seulement qu'il perçut une pension *de cinquante pièces*<sup>12</sup> du roi Georges d'Angleterre, ce qui peut laisser penser qu'il avait été recommandé pour l'activité qu'il avait menée et qu'il menait, peut-être, encore... Toujours est-il que cette pension a été reportée, après sa mort, sur ses deux sœurs. Encore absent, lors du décès de sa mère, Françoise d'Agoult, le 13 août 1712, il sera présent lors de celui de son père, le marquis Jean de Barjac de Rochegude, le 29 octobre 1720. Charles de Barjac de Rochegude n'aura pas le temps d'assurer la postérité du lignage des Barjac de Rochegude, il s'éteindra au mois d'octobre qui suivra son mariage d'une fatale maladie. Le livre des Bourgeois de Vevey, laisse apparaître cette mention laconique, à la fin de la liste familiale concernant les de Barjac-Rochegude, « *Famille éteinte par le décès de son dernier rejeton mâle, Charles de Barjac, dernier marquis de Rochegude.* »

Que de chemins parcourus entre le baron Roger de Barjac, sacrifié à Roncevaux pour sauver son empereur, Charlemagne, et le marquis Charles de Barjac de Rochegude mort dans l'oubli pour obéir à sa conscience, plutôt qu'à son roi !

---

<sup>11</sup> II, p. 273.

<sup>12</sup> Vraisemblablement des pièces de cinq livres, soit environ 3 300 €.

## II. JACQUES DE BARJAC DE ROCHEGUDE AU SECOURS DES PERSÉCUTÉS

Il n'est pas possible de fermer la porte de l'existence de cette famille sans s'attarder sur la vie du marquis Jacques de Barjac de Rochegude, seigneur de Fons-sur-Lussan, sans qui son histoire ne serait pas aussi bien connue, et surtout à qui de nombreux réfugiés huguenots ont dû, sinon leur propre survie, du moins leur destin.

L'auteur de cet article va, d'ailleurs, consacrer un ouvrage à cet homme qui a consacré sa vie à veiller à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés, et à lutter, sans violence, pour la liberté de conscience et celle, plus matérielle, des trois cents galériens condamnés pour leur foi. Cet ouvrage devrait être édité et présenté à Rochegude, le 8 août 2018, date anniversaire du tricentenaire de sa mort.

Jacques de Barjac de Rochegude, à la révocation de l'édit de Nantes, est en Alsace, capitaine d'une compagnie au régiment de Champagne, l'un des plus prestigieux, sous le commandement du général Joseph de Pons et de Guimera, baron de Montclar. Ses supérieurs l'estiment, Montclar l'honore de son amitié<sup>13</sup> et Louis XIV, lui-même, le tient pour un fidèle soldat, intelligent et courageux,... mais, néanmoins, le fait arrêter pour appartenir à la Religion Prétendue Réformée et avoir refusé d'y renoncer :

*J'ay toujours servi le Roy en honnête homme, dans un de ses meilleurs régimens, dont le Régiment de Champagne et toujours en campagne. Le Roy même, me faisant arrêter dans Brisach, me fit dire par Monsieur de Monclar, qu'il était content de mes services, que l'on m'avanceroit, mais qu'il fallait changer.*

Jacques de Barjac de Rochegude persiste, et est appelé, en dernier recours par Monsieur de Montclar, qui lui présente l'ordre reçu :

*Le Roy donne mille livres (13 200 €) de pension à tels ou tels (que le marquis de Rochegude ne nomme pas, selon ses propres termes, par modestie) et l'assurance du premier régiment vacant. Mais pour Rochegude, qui persiste à être opiniâtre, le Roy vous ordonne de l'envoyer en prison à Landscroon, jusqu'à nouvel ordre.*

Incarcéré, visité par des moines qui veulent le convertir, il les renvoie avec ces mots : *Messieurs, je sçais votre religion, et la mienne, je suis ici pour souffrir et non pas pour disputer : retirez-vous, vous n'avez rien à faire avec moi.*

Trois mois après, de Jacques de Barjac de Rochegude est transféré au fort Saint-André, près de Salins, où le commandant de la prison, La Barthe, sans tenir compte ni de son grade, ni de son rang, le fait jeter sans aucun ménagement dans un cachot sombre et humide. Sans pouvoir se raser pendant quatorze mois, il doit survivre avec une nourriture aussi rare que succincte. Mais Jacques de Barjac de Rochegude, ferme dans sa foi en la providence divine, voit sa patience porteuse de fruits, lorsqu'un jour il est réveillé, à travers la paroi de mâchicoulis de sa cellule, par le chant énergique d'un cantique : *Jamais ne cesserai de*

---

<sup>13</sup> Montclar avait servi en Catalogne sous les ordres du marquis Jacques II de La Fare, oncle de Jacques de Barjac de Rochegude. Celui-ci était, en fait, son grand-oncle par alliance, sa grand-mère, Marguerite d'Audibert de Lussan, étant la sœur de Gabrielle mariée au marquis Jacques de La Fare.

*magnifier le Seigneur. Il émane, tonitruant, de la poitrine de nouveaux prisonniers, ses voisins, nobles poitevins, Messieurs de Monroy, de Marconnay et de Vezansay, tous trois ravis de pouvoir ainsi narguer leurs geôliers. Quand ces derniers s'éloignent dans le haut dédale des lourds couloirs obscurs...*

*Ma joie fut encore plus grande, lorsque, frappant doucement à la muraille, ces braves athlètes approchent : Vous êtes, Messieurs, leur dis-je, de la Religion ; votre langage vous donne à connaître. – Oui, par la grâce de Dieu, dirent-ils. – J'en suis aussi par la même grâce, leur dis-je. Ils demandent mon nom. - Quoi ! Dirent-ils, vous êtes frère du Marquis de Rochegude, que nous avons laissé à Pierre-Cize (prison dont ils venaient d'être transférés). - C'est mon frère. (J'avois le cœur serré.) – Il nous a donné une lettre pour vous à tout hazard, ne sachant où vous êtes. Ils la font passer par le plâtre. Je reconnus d'abord l'écriture.*

La cloison étant percée, un tuyau discrètement la traverse et peut ainsi parfaire l'alimentation de Jacques de Barjac de Rochegude, *par un bouillon admirable*, sans lequel il lui serait difficile de tenir, ses voisins bénéficiant d'un régime plus favorable. Son calvaire, ainsi que celui de ses trois compagnons, va pourtant cesser :

*Le Roy ordonne d'élargir les prisonniers qui n'avoient point changé [de religion], et de retenir ceux qui, après leur changement, avoient été pris, sortans du royaume.*

Ils seront conduits à la frontière suisse, jusqu'aux Verrières, et libérés par l'officier de police qui les accompagnait. Jacques de Barjac de Rochegude se dirige vers Vevey, dans le canton de Vaud, lieu de résidence précisé par la lettre de son frère, et à Morges.

*Je vois passer dans la grande rue mon frère à cheval, sortant des prisons de Pierre-Cize, par ordre du Roy. On ne marque point le temps de sa sortie, ni le temps de sortie de sa femme. Il me reconnoit, il s'arrête, et descend au plus vite. Nous nous embrassons bien tendrement, en nous disant l'un à l'autre : Par la grâce de Dieu, je sors en lui donnant gloire ! Quelle fut notre joye dans cette entrevue ! Elle est au-dessus de toute expression.*

A noter que Jacques de Barjac de Rochegude souligne bien, dans son récit, sa volonté de ne faire mention d'aucune date, et il n'en citera aucune dans tout le récit. Publié, en effet, en 1715, ce document pouvait donner des indications à la police royale et contribuer ainsi à compromettre gravement un certain nombre de personnes. Tout laisse à penser qu'il rencontra son frère peu après son arrivée, entre le mois d'avril 1688 et le début de l'année 1689.

Entre 1690 et 1698, période à partir de laquelle les archives de l'Église française de Bâle commencent à mentionner son nom, il se passe huit années mystérieuses sur la vie du marquis. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il ne vécut pas à Vevey avec sa famille et, fait beaucoup plus extraordinaire pour être souligné, lorsque l'on connaît sa parfaite conduite religieuse et l'attachement qu'il porte à sa famille, il n'est pas présent aux funérailles de son père, en 1695.

Non, Jacques de Barjac de Rochegude n'a pas tout dit sur sa propre vie. Ses neveux ont été libérés de l'institut jésuite de Beaucaire dans le courant de l'année 1694. Ses nièces arrivent vraisemblablement à Vevey en 1698, ou 1699, et il n'est précisé, nulle part, les conditions de leur évasion qui a dû, vraisemblablement, être minutieusement préparée, comme celle, d'ailleurs du pauvre Hector de Barjac de Rochegude, au cours de l'année 1699.

A partir de 1699, le marquis Jacques de Barjac de Rochegude va consacrer tout son temps, il a quarante-cinq ans, à adoucir le sort des réfugiés et de celui de ses coreligionnaires emprisonnés ou condamnés aux galères royales pour garder leur foi.

Le sort des réfugiés n'est pas aussi enviable que celui de sa famille. Rien que dans le canton de Berne on compte sur 6 104 réfugiés, 2 162 vivant de la charité publique, c'est-à-dire uniquement grâce à la solidarité du peuple suisse. Mais cette aide a des limites naturelles et le nombre des réfugiés ne cesse de croître, posant un sérieux problème économique à la confédération helvétique.

La Chambre de la Direction des Réfugiés de Berne décide alors d'envoyer deux hommes de confiance auprès des gouvernements des états protestants d'Europe (La Hollande, La Prusse, La Suède, Le Danemark, les principautés allemandes...) ou non catholique comme l'Angleterre, pour les inciter à accueillir un bon nombre de familles exilées. Finalement choisi, Jacques de Barjac de Rochegude ainsi que son compagnon, Loréal de la Grevillière, sont tous deux recommandés par le gouvernement bernois auprès du Conseil de Zürich afin d'élargir le champ de leur mission. Le marquis Jacques de Barjac de Rochegude va se donner rapidement trois objectifs dont le dernier demeure le but suprême : rétablir l'Église réformée en France. Quant aux deux autres, il va s'attacher, sans tarder, à les atteindre : faciliter l'installation des réfugiés en leur trouvant des pays d'accueil, et obtenir l'élargissement de tous les hommes emprisonnés ou condamnés aux galères pour le seul attachement à leur foi.

Malgré les réticences marquées au début par les divers pays qu'ils démarchent - l'Angleterre prétend que son territoire est trop exigü, la Hollande héberge déjà des réfugiés français et vaudois du Piémont, exclus par le duc de Savoie, etc... - les deux hommes obtiennent le soutien du souverain de Prusse, Guillaume III, et de l'Électeur du Brandebourg, pays où, courant 1699, beaucoup de familles de réfugiés pourront s'établir. Bientôt seul pour accomplir sa tâche - les nombreux voyages sont éreintants et dangereux -, il va obtenir des principaux états protestants, et notamment de la Hollande, du Danemark et de l'Angleterre, suffisamment de fonds pour faciliter l'installation des nouveaux arrivants dans les pays d'accueil.

Mais Jacques de Barjac de Rochegude pense avant tout, au retour définitif des réfugiés dans leur pays. Sa vision des choses n'est pas si utopique que cela : les états protestants et l'Angleterre qui composent La Grande Alliance, prennent apparemment le dessus dans le conflit armé qui l'oppose à Louis XIV, dans la guerre de la Succession d'Espagne. En cas de défaite, rien ne serait, en conséquence, plus facile pour les alliés que d'imposer le retour du protestantisme en France. Il est donc important que, dans cette attente, Charles reste au pays pour maintenir en état le patrimoine familial.

C'est aussi, grâce aux informations qu'il glane ça et là, aidé de celles, précieuses, de son neveu, que Jacques de Barjac de Rochegude prend conscience du sort misérable des hommes enchaînés pour leur foi aux galères. Va commencer, alors, une vaste et patiente action auprès des souverains protestants et anglais, afin de faire fléchir le roi de France et lui faire libérer ces condamnés. Toujours missionné par les édiles suisses, Jacques de Barjac de Rochegude va, alors, grâce à sa diplomatie, à son incommensurable patience et, surtout, grâce à sa foi inébranlable, tisser des liens considérables directement avec les souverains eux-mêmes. Il obtient l'appui du puissant roi luthérien de Suède, Charles XII ainsi que le soutien inconditionné de l'Électrice de Hanovre, Sophie - future héritière pour ses enfants de la couronne d'Angleterre, la reine Anne ne laissant pas de postérité - qui l'honore même de son

amitié. Plus tard, le fils de l'électrice, Georges, devenu roi d'Angleterre, et ancêtre des souverains actuels, lui sera d'un précieux secours. Les états généraux de Hollande, également, lui feront toujours confiance et voteront unanimement tous les mémoires que le marquis leur soumettra pour libérer les galériens. Les princes allemands, le roi de Prusse ainsi que le roi du Danemark ne lui ménageront pas non plus leur aide et leurs encouragements. Mais les actions les plus décisives seront d'abord portées grâce à la reine Anne d'Angleterre, et ensuite à l'aide soutenue de son successeur, Georges I<sup>er</sup>.

Ses liens sont tels, avec les diverses têtes couronnées, que sa situation en devient ambiguë. Il est de plus en plus sollicité pour adopter des positions politiques, à l'encontre de sa propre volonté. Il ne peut pas, il ne veut pas participer au déclin de son pays, même si l'attitude de son souverain, qu'il respecte toujours, est contraire à sa religion et à ceux qui la partagent. C'est avec désolation qu'il apprend les défaites des Flandres, de Oudenarde, de Lille puis de Douai, de l'armée au sort de laquelle il était autrefois, fidèlement lié.

Louis XIV, âgé, est en 1709 au plus bas de sa réputation, la France est exsangue, la misère la plus noire y sévit, le brigandage participe au désordre des révoltes locales. Mais le vieux roi dont l'éclat du soleil décline fortement a gardé un ultime tour dans son sac, lors des négociations de paix à Utrecht : celui de l'inédit. A la surprise générale, il propose aux pays vainqueurs, par son secrétaire d'état, le marquis de Torcy, neveu du grand Colbert, des conditions plus avantageuses que celles qu'ils espéraient. Chacun étant rasséréiné sur les avantages obtenus pour son propre pays, personne ne relève le refus de principe, opposé par Torcy, celui d'évoquer la situation de la Religion Prétendue Réformée en France. Malgré une conférence qu'il anime lui-même, le 26 avril 1712, devant l'ensemble des plénipotentiaires de la Grande Alliance, le traité d'Utrecht, signé le 11 avril 1713, fera l'impasse totale sur le protestantisme en France et sur le sort des réfugiés et des condamnés. Échec total ? Eh bien, non ! L'opiniâtreté, l'absence de désespérance, du marquis de Barjac de Rochegude, allait arracher quelques consolations sur le sort des galériens. Malgré l'enquête préalable demandée par le duc de Buckingham sur l'intérêt réel que présentait le sort des galériens, la reine Anne, en excellents termes avec Jacques de Barjac de Rochegude, passe outre et met en jeu ses diplomates pour obtenir leur grâce du vieux roi malade. Louis XIV signe l'ordre, le 17 mars 1713, de l'élargissement de 136 galériens<sup>14</sup>. Cela restant insuffisant, et pour parvenir à faire libérer « le reste » des galériens, Jacques de Barjac de Rochegude devra rédiger encore de nombreux mémoires et répondre à des accusations insidieuses, et notamment celle d'une action strictement politique et non humanitaire. Il obtiendra, notamment, de l'envoyé du roi Louis XIV en Suisse, le comte Du Luc, l'attestation suivante qui fera le tour des cours européennes pour lui conserver, en toute justice, son crédit :

*Monsieur le marquis de Rochegude, réfugié français à Vevey, canton de Berne, y a toujours tenu une conduite convenable à sa naissance, très respectueux pour le roi et conforme à ses obligations envers sa patrie, ne s'étant point mêlé des affaires d'État ni de guerre. En foi de quoi, etc., etc.*

*Soleure, le 4 novembre 1713, le comte du Luc.*

---

<sup>14</sup> Dans ce premier contingent de libérés, on notera la présence du galérien Jean Marteilhe, auteur des *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*.

C'est grâce au nouveau mémoire qui suit, remis à la reine Anne, en août 1713, que le marquis Jacques de Barjac de Rochegude va obtenir la libération de 11 galériens supplémentaires<sup>15</sup>:

*Le reste des confesseurs dans les galères, prisons et couvents, implore la clémence de Votre Majesté. La délivrance de leurs frères que Sa Majesté a procurée leur fait espérer la même grâce avec d'autant plus de confiance qu'ils sont dans les mêmes cas, mêmes circonstances qui ont donné lieu à leur détention, dont la véritable cause est la religion. Car pour les gens des Cévennes qui ont été pris les armes à la main on sait qu'ils ne les ont prises que pour se défendre d'aller à la messe. Ils ont été approuvés là-dessus, et appuyés ; les uns et les autres font voir leur innocence en persévérant à souffrir plutôt que d'abjurer comme on les y sollicite par toutes sortes de voyes ; cela se voit encore par la liste exacte et circonstanciée, envoyée de bon lieu au Marquis de Rochegude, qui a l'honneur d'intercéder en leur nom auprès de Sa Majesté, et de l'assurer très respectueusement de leur part qu'ils font continuellement des vœux pour l'entière prospérité de votre Majesté.*

*Le... Août 1713, Rochegude.*

La paix d'Utrecht a marqué pour Jacques de Barjac de Rochegude, ainsi que pour son neveu, Charles de Barjac de Rochegude - puisque ce dernier quittera définitivement Rochegude, cette même année, ceci expliquant sans doute cela - une énorme déception : les espoirs de voir restaurer la religion réformée en France et par là même, celui du retour de leur famille ainsi que celui de retrouver leur patrimoine, sont pour eux à jamais repoussés. La fidélité apportée à sa mission restera, cependant, sans faille : il obtient, dans un premier temps, sans être missionné par les cantons suisses, mais en ayant toujours le soin et l'élégance de tenir ses représentants au courant de ses démarches et de leur aboutissement, la libération de quarante-quatre autres galériens, en mai 1714. Puis, avec l'appui du roi Georges Ier d'Angleterre, successeur de la reine Anne décédée, et malgré le silence entretenu par le Régent, après la mort de Louis XIV, il parvient à faire élargir 70 nouveaux galériens dont le baron de Salgas, François de Pelet, avec la possibilité pour eux de demeurer en France, s'ils le désiraient, car, pour ceux précédemment libérés, l'exil était imposé. Son dernier combat, il le mènera en contestant à la Régence son refus de libérer certains galériens cévenols. Citons la partie de son dernier mémoire, du 18 avril 1718, les concernant :

*La dernière classe regarde les gens des Cévennes condamnés aux galères pour être soupçonnés d'avoir eu part aux troubles de ce pays-là ; quand même le soupçon serait fondé, 12 ans de galères semblent avoir expié une faute qui n'a point de mauvais principe. D'ailleurs ils n'ont point été pris les armes à la main, et il ne tient qu'à eux-mêmes de se procurer la liberté s'ils voulaient abjurer la religion, comme l'ont abjurée 40 d'entre eux qui ont été élargis. Quatre d'entre eux compris dans le nombre des 136 ont aussi été mis en liberté sans avoir abjuré. Les uns et les autres sont dignes des compassions royales de Sa Majesté.*

*Rochegude.*

Le marquis Jacques de Barjac de Rochegude mourut, à l'âge de soixante-quatre ans, à Wesel, en Rhénanie du Nord, d'une crise d'apoplexie. Sa mission était remplie : il avait aidé des milliers de réfugiés à découvrir une autre vie dans la décence, et sauvé deux-cents-

---

<sup>15</sup> Parmi ces onze galériens : M. Amouyn, Bancillon, Bousquet, Dussaud Sabatier, Serre le puîné, Serre le jeune...

soixante galériens, sur près de trois cents condamnés pour avoir voulu conserver leur foi. Jacques de Barjac de Rochegude, viscéralement attaché à sa terre natale, avait tenu à marquer, même dans l'exil, la fidélité et le respect qu'il ressentait pour son roi. A la fin du mémoire écrit sur l'histoire de sa famille il ajoutait ceci :

*Il n'y a pas un trait dans cette histoire, qui donne à la France de se plaindre de nous, non pas mesme dans l'exil, indépendans de son empire. J'ai été envoyé, il est vrai, dans les Cours Protestantes, pour affaires de religion ; mais je ne me suis jamais mêlé d'affaires d'État, non plus que mon frère ; cela est connu. Si j'ay parlé pour la Religion et soutenu ses intérêts, j'avois cette liberté en France ; mais je n'ai jamais parlé contre le Roy. Je sçais qu'il est écrit : Tu ne médieras pas du Prince de ton Peuple. Si je me suis attiré l'indignation du Prince, c'est pour avoir obéi au commandement : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.*

Plus d'un siècle et demi après, le 26 novembre 1871, un cévenol de vingt-sept ans, originaire d'une vieille famille de Saint-Jean-du-Gard, Louis Nathaniel Rossel, Délégué à la Guerre par la Commune, était exécuté au camp de Satory, près de Versailles, pour avoir respecté cette maxime qu'il s'était donnée :

*Il vaut mieux obéir à sa conscience qu'aux hommes.*

Ne suivaient-ils pas, l'un et l'autre, à travers le temps, cette fierté inébranlable du Cévenol à ne supporter qu'un seul maître : sa conscience, qu'elle soit ou non dirigée par la foi ?

Claude Jean GIRARD

\* \* \* \*

#### **Ouvrages sur la famille de Barjac de Rochegude réalisés par l'auteur de cet article :**

- *Autrefois, les de Barjac de Rochegude* » (Etude historique co-éditée par l'auteur et les éditions de la Bouquinerie, à Valence, Editions et Régions, juin 2004, 327 p.).

- *Les Anges Oubliés, ou le dernier des de Barjac de Rochegude* (Roman historique co-édité par l'auteur et les éditions de la Bouquinerie à Valence , Editions et Régions , juillet 2011 263 p.).

**HENNING MEYER DE MEYERCRON  
UN DIPLOMATE DANOIS EN POSTE A PARIS  
AU TEMPS DE LOUIS XIV**

Henning Meyer de Meyercron est un diplomate danois qui resta en poste à Paris vingt-cinq ans, de 1681 à 1706, allant de l'apogée du pouvoir de Louis XIV à la période où les défaites se suivaient les unes après les autres. Étonnamment, Meyercron est surtout connu pour son portrait, peint en 1691, par Hyacinthe Rigaud, conservé depuis 1894 au Nationalhistoriske Museum de Frederiksborg et pas du tout pour le rôle diplomatique qu'il joua, en tant que représentant du Danemark, dans un des centres politiques du temps.

Il n'est le sujet d'articles que dans des biographies générales<sup>16</sup>. Il est surprenant de constater que son abondante correspondance, écrite en français quand elle n'est pas codée, conservée aux Archives royales du Danemark (Danske Rigsarkivet) à Copenhague, n'a été l'objet d'aucune édition, même partielle, permettant de connaître notamment son attitude en France au temps de la révocation de l'édit de Nantes<sup>17</sup>. L'étude de Lars Christensen, l'historien danois, qui voilà dix ans, a étudié les rapports franco-danois, pendant les années 1661-1693, répertorie tous les courriers envoyés par Meyercron pendant son mandat, mais curieusement elle ne dit mot sur la personnalité de celui-ci<sup>18</sup>.

Les sources françaises sont-elles plus loquaces sur Henning Meyer de Meyercron ? *La Gazette de France*, désormais consultable sur Internet, inventorie toutes les audiences que lui accorda Louis XIV. Le marquis de Dangeau, dans son *journal*, le cite à six occasions<sup>19</sup>, le marquis de Sourches le cite dans ses *mémoires* au moins deux fois<sup>20</sup>. Saint-Simon mentionne

---

<sup>16</sup> L. LAURSEN, "Meyercrone Henning", Dansk biografisk Lexikon, XI, p. 300-302. Cet article est repris en annexe.

<sup>17</sup> Le Dritte und letzte Continuation Spicilegii Ecclesiastici des Deutschen Reichs-Archivs de Johannes Christianus Lunig, 1721, à la page 474 publie trois extraits de relations de Meyercron, envoyées de Paris et datées des 18/28 février 1698, 7 mars et 4/14 mars 1698.

Je remercie par avance les lecteurs qui pourraient me donner quelques précisions supplémentaires sur la correspondance de Meyercron.

<sup>18</sup> Lars CHRISTENSEN, *I Solkongens Sygge. Dansk franske relationer 1661-1693*, Ph.d. afhanling, Institut for Historie, Kultur og Samfundsforhold, Syddansk Universitet, Odense 2003. Etude consultable sur INTERNET.

<sup>19</sup> Marquis de DANGEAU, *Journal*, E. Soulié, L. Dussieux, P. de Chennevières [et al.], Paris, Firmin Didot, 1854-1860, 19 vol. Meyercron, I, 386, VI, 193 et 462, VII, 25, IX, 107, XI, 109.

<sup>20</sup> Marquis de SOURCHES, *Mémoires sur le règne de Louis XIV*, comte G.-J. de Cosnac et A. Bertrand, Paris, Hachette, 1882-1893, 13 vol, notamment tome I, p. 337 (enterrements des protestants), tome V, p. 314 (heureux accouchement de la princesse de Danemark).

une seule fois Meyercron dans ses *mémoires*, à propos de la comparaison malheureuse, faite par la comtesse de Roye, du physique de la reine Charlotte-Amélie du Danemark à celui de Madame Panache ; fait qui obligea la comtesse et son mari à quitter le Danemark<sup>21</sup>.

Meyercron était un ami de l'ambassadeur de l'électeur de Brandebourg, Ezéchiel Spanheim, qui décrit son activité dans ses dépêches à Frédéric-Guillaume de Brandebourg et à son fils Frédéric III de Brandebourg<sup>22</sup>. Les dépêches de Spanheim de ce fait sont une précieuse source d'information sur Meyercron.

Durant son ambassade à Paris, pendant les six premiers mois de l'année 1698, Hans William Bentinck, 1<sup>er</sup> comte de Portland<sup>23</sup>, se lia d'amitié avec Christine Schrøder (°1652+1737) l'épouse d'Henning de Meyercron et ils engagèrent une relation épistolaire. Une cinquantaine de lettres de Christine Schrøder à lord Portland, allant de 1698 à 1703, sont parvenues à nous et ont été publiées par l'historien néerlandais Nicolas Japiske<sup>24</sup>. Elle mettent en évidence la personnalité de Christine Schrøder. Elles nous font découvrir qu'elle servit d'intermédiaire entre la duchesse d'Orléans<sup>25</sup> et le comte de Portland.

Ces lettres font apparaître aussi, qu'elle était en relation avec le prince de Condé, fait qui explique aussi l'aversion de Louis XIV envers elle. Portland avait demandé à son

---

<sup>21</sup> SAINT-SIMON, *Mémoires*, Éd. Y. Coirault, Bibliothèque de La Pléiade, Gallimard, Paris, 1983-1988, 8 vol, tome I, p. 364-365.

<sup>22</sup> Ezéchiel Spanheim (°1629+1710), un citoyen de l'Europe avant la lettre, bien connue, pour sa *Relation de la Cour de France* en 1690. Edition établie et annotée par Emile Bourgeois et présentée par Michel Richard, Coll. Le Temps retrouvé, *Mercur de France*, Paris, 1973, disponible dans la collection de poche de cet éditeur. Un historien allemand, Sven EXTERNBRINK vient de consacrer à Spanheim une série d'articles dont les analyses sont utiles pour comprendre le rôle de Meyercron. Sven EXTERNBRINK, « Négociation et conversation. Les entretiens d'Ezechiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, à la cour de Louis XIV (1680-1689) », in : Stefano ANDRETTA (Dir), *Paroles de négociateurs : l'entretien dans la pratique diplomatique de la fin du Moyen Age à la fin du XIXe siècle*, Collection de l'École française de Rome, vol. 433, Roma 2010, p. 231-249 et « Le roi et le diplomate. L'image de Louis XIV à travers les dépêches et la Relation de la cour de France d'Ezechiel Spanheim (1680-1689, 1698-1701) » in Mathieu Da Vinha, Alexandre Maral et Nicolas Milovanovic (dir), *Louis XIV, l'image et le mythe*, Presses Universitaires de Rennes / Centre de recherche du château de Versailles, 2014, p. 201-214.

<sup>23</sup> David ONNEKINK, *The Anglo-Dutch favourite : the career of Hans Willem Bentinck, 1<sup>st</sup> Earl of Portland (1649-1709)*, Ashgate, Aldershot, England, 2007, p. 207-217. Le 4 février 1698, le comte de Portland, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, eut audience particulière du Roy à Versailles. Il vit ensuite Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le duc de Bourgogne, Madame la duchesse de Bourgogne, Monseigneur le duc d'Anjou, Monseigneur le duc de Berry, Monsieur & Madame (*Gazette de France* N° 7 du 8 février 1698, Ed. Paris, p. 72). Le 20 mai, le comte de Portland eut audience de congé du Roy (*Gazette de France* N° 21 du 24 mai 1698, Ed. Paris, p. 251-252).

<sup>24</sup> Nicolas JAPIKSE, *Correspondentie van Willem III en van Hans Willem Bentinck, Eersten Graaf van Portland*, Eerste Gedeelte het Archief van Welbeek Abbey, Deel II, Rijks Geschiedkundige Publicatiën, Martinus Nijhoff, La Haye, 1928, N° 24, p. 292 (3 juillet 1698) à 576 (5 février 1703). Resources Huygens ING - Briefwisseling van Willem III en van Hans Willem Bentinck (1656-1702).

<sup>25</sup> Pour sa part Elisabeth-Charlotte Van der Pfalz fait état, dans quelques-unes de ses lettres, de Madame de Meyercron, notamment dans ses lettres à Etienne Polier de Buttens du 15 septembre 1703, 13 mars et 6 juillet 1704. Dirck Van der CRUYSSSE, *Madame Palatine. Lettres françaises*, Librairie Arthème Fayard, 1989, p. 250, 255 et 262.

secrétaire, Mathew Prior<sup>26</sup>, resté à Paris, de l'informer de la santé de Madame de Meyercron, comme le démontre ses lettres qui ont été publiées, au début du XX<sup>e</sup> siècle, par la Royal Historical Manuscripts Commission.

Le membre de la Cour qui consacre le plus long développement à Meyercron et à son épouse, est un mémorialiste de la fin du règne de Louis XIV, moins connu que Dangeau, Souches ou Saint-Simon, à savoir le baron de Breteuil<sup>27</sup>, qui en 1698 avait acheté la charge d'introducteur des ambassadeurs et qui dans ses *mémoires*, fait le récit des raisons qui donnèrent lieu à l'expulsion de Meyercron, à savoir le prosélytisme luthérien de son épouse, qui mécontentait Louis XIV.

Internet a été un outil essentiel pour réaliser cet article. La difficulté pour retrouver les documents le concernant étant constituée, notamment, par les multiples orthographes de son patronyme : Meiercron, Mejercron, Meyercron, Meierkron, Meiercroon, Meyercroon, Meierkroon, Meyerkroon ....

\* \* \* \*

Henning Meyer (°1645+1707), comte de Meyercron, était originaire de Copenhague, fils d'un apothicaire. Il était un membre de la noblesse de service, issue de la bourgeoisie et de la marchandise, sur laquelle les souverains danois s'appuyaient, face à la grande aristocratie terrienne. Sa carrière fut favorisée par son lien de parenté avec Pierre Schumacher, le favori du roi Christian V de Danemark<sup>28</sup> de dix ans son aîné. Il fit ses études à l'Université

---

<sup>26</sup> Matthew Prior (1664-1721) était un poète et diplomate anglais. Après avoir été secrétaire à l'ambassade de La Haye, il devint le secrétaire des plénipotentiaires anglais qui négocièrent la paix de Ryswick. Il servit à Paris comme secrétaire d'ambassade du comte de Portland et du comte de Jersey, puis servit à Paris comme secrétaire d'ambassade et de ministre par intérim jusqu'en 1699. Lucien BÉLY, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1990, p. 344.

<sup>27</sup> Louis Nicolas Le Tonnelier (1648-1728), baron de Preuilly et de Breteuil, était le fils cadet de Louis Le Tonnelier, conseiller au parlement de Bretagne puis à celui de Paris, intendant du Languedoc, et contrôleur général des finances. Il était un officier de la maison du Roi, et fut envoyé extraordinaire auprès du duc de Mantoue de 1682 à 1684. Le baron de Breteuil connaissait bien Meyercron, ayant acheté en 1698, la charge d'introducteur des ambassadeurs, devenue vacante par la mort d'Etienne Chabenat, seigneur de Bonneuil. Breteuil resta introducteur jusqu'en 1715 date, à laquelle il vendit sa charge pour 250 000 livres à Joseph Magny, marquis de Foucault. *La manière d'être du baron de Breteuil est si réservée, qu'il est impossible de pénétrer ce qu'il pense* (Baron de Besenval, III, 242). Les sept volumes in-folio de ses *Mémoires*, comptant environ 2 600 pages, n'ont pas été l'objet d'une édition complète. Le chapitre se rapportant à M. et Mme de Meyercron a été publié et annoté par Charles Roux et Frédéric Lock, ainsi que six autres chapitres dans *Le Magasin de Librairie : littérature, histoire, philosophie, voyages, poésie, mémoires, ...*, Tome I, Charpentier, Libraire-Editeur, Paris, 1858, p. 305-313.

<sup>28</sup> Peder Schumacher (°1635+1699), d'une famille de riches commerçants, fut un homme politique danois de premier plan. Sa promotion commencée sous le règne de Frédéric III, s'accéléra sous le règne de Christian V : En 1670, il reçut les titres d'Excellence et de Conseiller privé et fut anobli sous le nom de Griffenfeld. En 1673, il fut créé comte, nommé chevalier de l'ordre de l'Eléphant et Grand Chancelier de la Couronne. Son destin est comparable à celui de Nicolas Fouquet en France. Il fut arrêté le 11 mars 1676, au fait de sa gloire, et il finit ses jours en prison. En fait, il était devenu trop puissant et trop indépendant dans sa fonction, pour continuer à plaire au roi. Thomas MUNCK, *Seventeenth Century Europe 1598-1700*, Macmillan Press, London, 1990, p. 388-389.

de Leyde et débuta sa carrière comme secrétaire puis conseiller à la chancellerie de Danemark.

Meyercron poursuivit son ascension sociale en épousant en 1674, Christine Schrøder (°1652+1737), la fille d'Herman Schrøder, bourgmestre de Roskilde, et d'Eva Motzfeldt, cousine germaine de Pierre Schumacher<sup>29</sup>. Elle lui donna trois fils et une fille.

Sans surprise, Meyercron débuta sa première mission diplomatique en France au mois de janvier 1675<sup>30</sup>. La situation était en effet fort embrouillée. Craignant l'avancée des troupes françaises aux Provinces-Unies, l'électeur de Brandebourg s'était allié avec ceux-ci, puis avec l'empereur. A la suite de ces alliances, la France avait poussé la Suède, son alliée, à intervenir contre le Brandebourg. A Copenhague, le parti pro-allemand pressait le roi Christian V de profiter de cette opportunité pour reprendre les hostilités contre la Suède, l'ennemi héréditaire. Meyercron avait la tâche très difficile de défendre la position du Danemark à Versailles<sup>31</sup>. *Mejercrone var i de sidste dage af Januar ankommen til Paris*<sup>32</sup>. Le 3/13 mars 1675, à Saint-Germain-en-Laye, il eut une première audience de Louis XIV :

*Le 13 de ce mois, le Sieur Mayercroon, envoyé extraordinaire du roy de Danemarc, eut son audience publique du Roy, à laquelle il fut amené par le sieur de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, qui l'avoit esté prendre à Paris, dans les carrosses de Leurs Majestez. Il est venu offrir la médiation du Roy son maistre, pour la Paix : & sa Majesté le reçeut très favorablement*<sup>33</sup>.

Selon Tycho von Hoffmann, c'est lors de cette première audience que Louis XIV fit à Meyercron l'éloge du comte de Griffenfeld :

*Je ne saurais m'empêcher de vous témoigner l'estime infinie, que j'ai pour le mérite du Chancelier de la Couronne de Danemark, il est sans doute un des plus grands Ministres du Monde : je sais qu'il sert fidèlement son Maître & qu'il me sert ; je le servirai aussi. Je vous supplie de le lui témoigner*<sup>34</sup>.

Meyercron eut le 3 avril 1675, une seconde audience de Louis XIV à Versailles, après que celui-ci eut reçu les ambassadeurs d'Angleterre et de Suède :

---

<sup>29</sup> Eva Motzfeldt, mère de Christine Schrøder, était la soeur Marie Motzfeld, mère de Pierre Schumacher.

<sup>30</sup> Otto VAUPELL, *Rigskansler Grev Griffenfeld*, C. A. Reitzels Forlag, Copenhague, 2 vol, 1880-1882, tome II, p. 25-36. Henning Meyercrones Sendelse til Frankrig. Lars CHRISTENSEN, *I Solkongens Sygge. Dansk franske relationer 1661-1693*, Ph.d. afhanling, Institut for Historie, Kultur og Samfundsforhold, Syddansk Universitet, Odense 2003, p. 138.

<sup>31</sup> Pour la petite histoire, le comte de Griffenfeld était alors tout à sa cour de Charlotte-Amélie de La Trémoille et Meyercron eut pour mission pendant son séjour à Paris de lui procurer des perruques à grosses boucles et d'un blond joli. Martine REMUSAT, *Un amoureux de Charlotte-Amélie de La Trémoille*, *La Revue de Paris*, 21<sup>e</sup> Année, Tome IV, Juillet-Août 1914, p. 351-376, p. 369.

<sup>32</sup> Adolf Ditlev JORGENSEN, *Peter Schumacher Griffenfeld*, Gyldendalske Boghandels Forlag, Copenhague, 1893-1894, 2 vol, tome II, p. 214.

<sup>33</sup> *Gazette de France*, N° 27 du 23 mars 1675, Ed. Lyon, , p. 115 [*Gazette*\*Lyon\*1675]. Adolf Ditlev JORGENSEN, *Peter Schumacher Griffenfeld*, *op. cit*, tome II, p. 215.

<sup>34</sup> Tycho von HOFFMANN, *Mémoire du ci-devant grand chancelier de Dannemark, comte de Griffenfeld*, 1746, p. 15.

*Le 1<sup>er</sup> de ce mois, Mylord Lokart, ambassadeur d'Angleterre, eut audience du Roy. Le 2<sup>e</sup>, le baron Spar, ambassadeur extraordinaire de Suède, l'eut aussi de Sa Majesté. Le 3<sup>e</sup>, le sieur Meyerscroon, envoyé extraordinaire de Danemarc, en eut une particulière : & ils furent tous conduits par le sieur de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs<sup>35</sup>.*

A nouveau, lors de cette seconde audience, Louis XIV dit à Meyercron des propos élogieux envers le comte de Griffenfeld :

*Je suis aussi bien obligé au Ministre de votre Maître, vous savez ce que je vous ai dit hautement dans votre audience publique sur son chapitre : c'est mon véritable sentiment ; et je vous prie de lui marquer, que je serai bien aise de le servir<sup>36</sup>.*

Le 7 octobre 1675, Louis XIV accorda à Versailles, une ultime audience à l'envoyé de Danemark :

*Le 7 de ce mois, l'envoyé de Danemarc eut une audience particulière du Roy : à laquelle il fut conduit par le Sieur de Bonneüil, introducteur des ambassadeurs<sup>37</sup>.*

*Mejercrone blev desuden selv i Paris til i begyndelsen af December<sup>38</sup>*

\* \* \* \*

*La Gazette de France* mentionne, le 2 janvier 1676, la nouvelle de l'arrivée du sieur Meyercron à La Haye, pour y représenter le roi de Danemark<sup>39</sup>. *Le 7 février 1676, le sieur de Meyerkroon [...] a donné parole eux Estats Généraux que Sa Majesté Danoise l'a choisi pour aller en l'Assemblée de Nimègue, & qu'il se prépare à s'y rendre aussitost qu'ils sçaura que les plénipotentiaires de France y seront. Il a desjà envoyé un de ses domestiques pour y arrester un logis<sup>40</sup>.*

Le 11/21 mars 1676, se produisit un événement politique qui aurait pu ruiner la carrière de Meyercron. Le roi Christian V de Danemark, ordonna l'arrestation de son parent et protecteur Griffenfeld. *La Gazette de France* consacre plusieurs articles à cet événement :

*Le 21 de ce mois, Sa Majesté Danoise fit arrester le comte Griffenfeld, Grand Chancelier de ce royaume, comme il montoit à cheval pour se rendre au Chasteau ; & on le mena en la Bibliothègue de Sa Majesté Danoise, d'où, deux heures après, il fut conduit, sur une chaloupe, en la citadelle<sup>41</sup>*

Le 30 mars 1676, la nouvelle de l'arrestation de Griffenfeld à Paris fut connue à Hambourg :

---

<sup>35</sup> *Gazette de France*, N° 32 du 6 avril 1675, Ed. Lyon, , p. 136.

<sup>36</sup> *Ibid*, p. 16.

<sup>37</sup> *Gazette de France*, N° 99 du 12 octobre 1675, Ed. Lyon, p. 448.

<sup>38</sup> Adolf Ditlev JORGENSEN, *Peter Schumacher Griffenfeld*, Gyldendalske Boghandels Forlag, Copenhague, 1893-1894, 2 vol, tome II, p. 317.

<sup>39</sup> *Gazette de France*, N° 4 du 11 janvier 1676, Ed. Lyon, p. 22.

<sup>40</sup> *Gazette de France*, N° 14 du 15 février 1676, Ed. Lyon, p. 83.

<sup>41</sup> *Gazette de France*, N° 33, du 11 avril 1676, Ed. Lyon, p. 193.

*On a eu avis que le comte de Griffenfeld, Grand chancelier de Danemark, a esté arrêté à Coppenhague : & cette nouvelle a tellement surpris ici tout le monde, qu'on ne s'y entretien presque d'autre chose. Chacun en parle selon sa pensée : mais la plus générale opinion est que le Prince de Ploën est l'autheur de sa disgrâce<sup>42</sup>.*

Les nouvelles, arrivant de Copenhague, le 7 avril 1676, étaient alarmantes :

*Le Comte Griffenfeld est toujours étroitement gardé, & sévèrement observé dans sa prison. Les ennemis que sa fortune luy a faits, n'oublent rien pour le perdre : & ils publient mesmes sa condamnation avant qu'on luy ait fait son procez, auquel on ne doit commencer de travailler que le 21 de ce mois<sup>43</sup>.*

*Le 26 de ce mois on osta, par ordre du Roy de Dannemarc, l'ordre de l'Eléphant au comte de Grisenfeld, & le jour suivant, on transporta au Chasteau tous les meubles, & tout son argent qu'on fait monter à des sommes excessives. Il avoit quantité de pierreries que Sa Majesté Danoise a mises entre les mains de la Reyne sa Mère<sup>44</sup>.*

La chute de Griffenfeld ne provoqua pas celle de Meyercron qui resta en poste à La Haye. L'on peut toutefois se demander avec quels sentiments, le 10 avril 1676, il informa les Etats de l'arrestation de son parent et protecteur :

*Le sieur Meyerscroon, envoyé de Danemarc, a donné avis aux Estats, que le Roy son maistre ayant fait arrester le Chancelier du Royaume son favory, Sa Majesté Danoise manda en son cabinet, tous les Ministres étrangers qui sont dans la Cour pour les informer des raisons qu'elle en avoit eües, & qu'elle leur dist estre de la dernière importance. Néanmoins, ledit Sieur Meyerscroon ajoûte que l'accusation contre ce chevalier, n'est pas encore formée & que ses papiers ont esté mis entre les mains des Commissaires pour les examiner. Sa Majesté Danoise déclara en mesme temps, à tous ces Ministres, qu'elle prenoit le soin des affaires : & qu'ils devoient désormais, s'adresser à Elle seule, sur les propositions qu'ils auroyent à faire au nom de leurs Maistres.<sup>45</sup>*

La Gazette rapporte que, le 24 avril 1676, elle reçut de La Haye, la nouvelle que :

*Le sieur Meyercroon, envoyé extraordinaire de Danemarc, estant revenu ici, d'Amsterdam, alla le 18 de ce mois, voir le Prince d'Orange, qui a décampé de Rosendal, près de Berg-op-Som, avec son armée, & pris sa route en Flandres, pour s'opposer au premier siège que les François entreprendront<sup>46</sup>.*

La Gazette mentionne que le 1<sup>er</sup> mai 1676 lui vint d'Amsterdam l'information que :

---

<sup>42</sup> *Gazette de France*, N° 33 du 11 avril 1676, Ed. Lyon, p. 195.

<sup>43</sup> *Gazette de France*, N° 36 du 25 avril 1676, Ed. Lyon, p. 215.

<sup>44</sup> *Gazette de France*, N° 34 du 18 avril 1676, p. 202.

<sup>45</sup> *Gazette de France*, N° 35 du 18 avril 1676, Ed. Lyon, p. 210.

<sup>46</sup> *Gazette de France*, N° 39 du 2 mai 1676, Ed. Lyon, p. 234.

*Le sieur Meyercroon, envoyé extraordinaire de Danemarc, presse encore nostre Amirauté de consentir à la levée de 2000 matelots, qu'il a plusieurs fois demandez au nom du Roy son maistre*<sup>47</sup>.

\* \* \* \*

Pendant les années 1678-1679, les belligérants alliés affaiblis concluaient la paix avec la France les uns après les autres. Le Danemark risquait de se retrouver seul, face à la Suède. Meyercron était toujours en poste à La Haye, où il négociait secrètement avec le représentant de la France en cette ville, le comte d'Avaux. Mais ses propositions faites n'étaient pas jugées assez positives<sup>48</sup>. Désirant sortir de cette impasse, le roi Christian V de Danemark, au mois d'avril 1679, décida d'envoyer Meyercron à Paris, pour y mener directement les négociations en son nom<sup>49</sup>. *La Gazette de France*, à la date du 19 avril fait état de son départ prochain :

*Le Sieur de Meyerkroon, envoyé du Roi de Danemark, auprès des Etats Généraux, partira bientôt, pour aller en France*<sup>50</sup>.

A son arrivée, Meyercron ne fut pas favorablement reçu par Louis XIV, parce que le roi de Danemark, dans sa lettre d'accréditation, ne lui avait pas donné le titre de Majesté<sup>51</sup>.

Cette difficulté fut levée<sup>52</sup> et Meyercron fut reçu par Louis XIV, à Saint-Germain-en-Laye, le 15 mai :

*Le quinzième, le sieur de Meyerkron, envoyé extraordinaire de Danemark, eut audience particulière du Roi : & y fut conduite par le sieur de Boneüil, conducteur des ambassadeurs*<sup>53</sup>.

Le marquis de Pomponne fait état de Meyercron dans ses deux lettres du 25 mai et du 16 juin 1679 au marquis de Feuquières<sup>54</sup>. Meyercron signa le 2 septembre 1679, à

---

<sup>47</sup> *Gazette de France*, N° 42 du 9 mai 1676, Ed. Lyon, p. 249.

<sup>48</sup> Sieur de SAINT-DISDIER, *Histoire des Négociations de Nimègue*, A Paris, Chez Claude Barbin, MDCLXXX, p. 219-220.

<sup>49</sup> Lettre de Christoph von Brandt à l'Electeur FG du 7/17 avril 1679 et de FG au Roi de Danemark du 11/21 avril 1679, p. 371 et suivantes. Ferdinand HIRSCH (Hgg), *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg. Politische Verhandlungen (1676-1679)*, tome 18, Berlin, 1902, p. 371 et suivantes.

<sup>50</sup> *Gazette de France*, N°34 du 29 avril 1679, Ed. Paris, p. 198. *La Gazette de Londres* pour sa part mentionne On Saturday, the Sieur Meyercroon, the Danish Minister, arrived here from the Hague and parted the next morning in great haste for Paris. *The London Gazette*, issue 1400, 17/21 April 1676, p. 2.

<sup>51</sup> Sieur de SAINT-DISDIER, *Histoire des Négociations de Nimègue*, p. 296. La question du cérémonial était un acte politique essentiel pour Louis XIV. Cf. Lucien BÉLY, *La société des princes XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1999, p. 397 et suivantes.

<sup>52</sup> Cf. les observations faites sur ce point par le Marquis de POMPONNE dans ses *Mémoires*, publiés par J. Mavidal, Benjamin Duprat, Libraire de l'Institut, de la Bibliothèque Impériale et du Sénat, Paris, 1860, p. 414-417.

<sup>53</sup> *Gazette de France*, N° 40 du 20 mai 1679, p. 240.

Fontainebleau, au nom du Danemark, le traité de paix avec la Suède, conclu sous la médiation de la France. La *Gazette de France* rapporte cet événement dans son numéro du 9 septembre :

*Le deuxième de ce mois, le sieur de Pomponne, ministre & secrétaire d'Etat, & le sieur de Meyerkron, envoyé extraordinaire de Danemark, signèrent le traité de paix entre la France, la Suède, le Dannemark & le duc de Holstein-Gottorp*<sup>55</sup>.

Meyercron revint à Copenhague après la signature de ce traité<sup>56</sup> qui n'apportait aucun gain territorial au Danemark.

\* \* \* \*

A la fin de l'année 1681, alors que la Suède s'était rapprochée des opposants de la France, Christian V de Danemark, désirant améliorer ses rapports avec Louis XIV, choisit Meyercron pour être l'ambassadeur permanent du Danemark à Paris, à la place du baron Just Høeg<sup>57</sup>, en poste depuis 1680. *La Gazette de France* relate l'audience, le 20 décembre 1681, à Saint-Germain-en-Laye, où eu lieu la passation des pouvoirs :

*Le 20, le baron Høeg, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Ambassadeur Extraordinaire de Danemark, prit son audience de congé, accompagné du prince de Commercy, & conduit par le mesme Introduceur [Bonneuil], qui l'avoit esté prendre à Paris, dans les carrosses de Leurs Majestez. Il trouva les compagnies des Gardes Françaises & Suisses en haye sous les armes, ainsi que les autres gardes ordinaires. Il fut ensuite, traité magnifiquement par les Officiers de Sa Majesté. L'après-dînée, il y eut audience de la Reyne, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monsieur & de Madame : & il fut mené par l'Introduceur qui l'avoit esté prendre à Paris, avec les carrosses de Leurs Majestez.*

*Le mesme ambassadeur présenta au Roy le Sieur Meyekroon, qui demeurera ici en qualité d'Envoyé Extraordinaire*<sup>58</sup>.

Les sources françaises disent peu de choses sur la carrière de Meyercron en France.

Les relations entre le Danemark et la France ont été étudiées pendant cette période par un historien danois, Lars Christensen<sup>59</sup>. Malheureusement, cette étude n'a pas été l'objet

---

<sup>54</sup> Marquis de POMPONNE, *Mémoires*, p. 402-406 et L. DELAVALD, *Le Marquis de Pomponne, Ambassadeur et secrétaire d'Etat, 1618-1699*, documents publiés par la Société d'Histoire diplomatique, Librairie Plon, Paris, 1911, p. 73,74 et 75.

<sup>55</sup> *Gazette de France*, N° 72 du 9 septembre 1679, p. 431.

<sup>56</sup> *Gazette de France*, N° 75 du 16 septembre 1679, p. 452.

<sup>57</sup> Le baron Just Høeg (1640-1694) était depuis la fin de l'année 1679 l'ambassadeur extraordinaire du Danemark en France. Il avait représenté le Danemark lors des négociations du traité de Nimègue. En 1680, il fut fait *Ridder af Elefanten*. En 1681, il fut remplacé à Paris par Henning Meyercroon. Le 9 mai 1682, il fut nommé lieutenant-général du vice-roi de Norvège, fonction qu'il assura jusqu'à sa mort.

<sup>58</sup> *Gazette de France*, N° 114 du 27 décembre 1681, Ed. Paris, p. 759.

<sup>59</sup> Lars CHRISTENSEN, *I Solkongens Sygge. Dansk franske relationer 1661-1693*, Ph.d. afhanling, Institut for Historie, Kultur og Samfundsforhold, Syddansk Universitet, Odense 2003.

de traduction française ou anglaise, ce qui rend son exploitation difficile. Par ailleurs, sans doute, faute d'études sur Meyercron, Lars Christensen dit peu de choses sur le rôle que celui-ci joua dans ces négociations.

Comme tout ambassadeur, il écrivait chaque semaine à son souverain pour l'informer des nouvelles de la Cour de France. Malheureusement, cette correspondance, écrite en français, n'a été l'objet d'aucune publication. Meyercron rencontrait régulièrement le secrétaire des affaires étrangères Croissy et ses collègues ambassadeurs. Il agissait en union avec Ezéchiel Spanheim, le résident de l'électeur de Brandebourg, et c'est dans les dépêches de celui-ci que se trouvent des informations sur son activité. Il obtenait des audiences de Louis XIV, pour l'informer celui-ci d'un mariage, d'une naissance, d'un décès dans la famille des souverains danois, ou d'un événement grave. Le dépouillement de *la Gazette de France* permettrait de connaître les audiences que lui accorda Louis XIV. Il fut notamment reçu en audience les 17 septembre 1682<sup>60</sup>, 20 septembre 1683<sup>61</sup>, 4 avril 1685<sup>62</sup>, 18 janvier 1701<sup>63</sup>, 16 juin 1705<sup>64</sup>

L'ambassadeur est un reflet de son maître dans une cour étrangère<sup>65</sup>, pendant le second semestre 1685, Christian V de Danemark, pour accroître son prestige, conféra l'ordre le plus prestigieux de son pays à son ambassadeur :

*Le Roy de Danemark, avant son départ de Copenhague, conféra l'Ordre de Dannebrok au Sieur de Meyerkroon son Envoyé Extraordinaire auprès du Roy Très Chrestien & Sa Majesté Danoise commanda qu'il luy fût incessamment envoyé en France*<sup>66</sup>.

Pendant la révocation de l'édit de Nantes, Meyercron, comme les résidents de Hollande et de Brandebourg, fut suspecté par le pouvoir de donner asile à des huguenots, et notamment à une nièce du marquis de Dangeau, Mlle Suzannet de La Forest<sup>67</sup>. Le marquis de Sourches fait état de sa courageuse prise de position, sous la pression de son épouse (?), à propos des inhumations des huguenots décédés à Paris :

*Les ministres des princes étrangers huguenots faisoient alors de grandes plaintes de ce que le Roi avoit fait détruire le cimetièrè où l'on enterroit dans Paris les étrangers qui n'étoient pas catholiques. Et M. de Meyerkron, envoyé extraordinaire de Danemark, disoit publiquement dans Versailles que c'étoit une cruauté inouïe et qui étoit directement contraire au droit des gens*<sup>68</sup>.

---

<sup>60</sup> *Gazette de France*, N° 89 du 19 septembre 1682, Ed. Paris, p. 605. Naissance du duc de Bourgogne.

<sup>61</sup> *Gazette de France*, N° 43 du 25 septembre 1683, Ed. Paris, p. 551. Présentation du Sieur Gerstorff, envoyé extraordinaire du Roy de Danemark.

<sup>62</sup> *Gazette de France*, N°16 du 7 avril 1685, p. 180 (mort de la Reine mère du Danemark).

<sup>63</sup> *Gazette de France*, N° 3 du 22 janvier 1701, Ed. Paris, p. 35. Compliments sur l'avènement de Philippe V à la Couronne d'Espagne.

<sup>64</sup> *Gazette de France*, N° 25 du 20 juin 1705 p. 295. Condoléances pour la mort du duc de Bretagne.

<sup>65</sup> Lucien BÉLY, *La société des princes XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p 546.

<sup>66</sup> *Gazette de France* du 10 novembre 1685, Ed. Paris, p. 654. De Hambourg le 29 octobre 1685.

<sup>67</sup> Orentin DOUEN, *La Révocation de l'Edit de Nantes à Paris*, Paris, Fischbacher, 1894, 3 vol, tome II, p. 430. L'action de Meyercron et de son pasteur est également soulignée par Janine DRIANCOURT-GIROD, *L'insolite histoire des Luthériens de Paris. De Louis XIII à Napoléon*, Editions Albin Michel, Paris, 1992, p. 147.

<sup>68</sup> Marquis de SOURCHES, *Mémoires*, tome I, p. 337, cité par Orentin DOUEN, tome II, p. 505.

Sur ce point, les *Mémoires du baron de Breteuil* nous apprennent que Meyercron était bien éloigné d'avoir pour la religion huguenote, un zèle aussi ardent que sa femme, et que c'était son épouse Christine Schröder qui, avec Masius l'aumônier de l'ambassade, conduisit des controverses acharnées contre les convertisseurs catholiques qui essayaient de détourner leurs coreligionnaires<sup>69</sup>.

\* \* \* \*

Les relations entre la France et le Danemark étaient ambiguës. La France était mécontente que le Danemark ait mis à la disposition de Guillaume d'Orange, un contingent. En échange, la France ne soutint pas la tentative du Danemark de s'emparer de Ratzeburg dans le Schleswig-Holstein.

Au début de l'année 1693, Meyercron eut l'honneur de recevoir à Paris, le prince Frederick de Danemark venant d'Angers où il avait passé trois mois à l'académie équestre de M. de Pignerolle. Son père avait été élève à cette académie en 1663<sup>70</sup>. Passant le 7 janvier par Saumur, le château le salua de vingt-sept coups de canon. *Le Mercure galant* détaille la réception que Meyercron lui donna à son arrivée :

*M. de Meyercron, Envoyé extraordinaire de Dannemarck en France, régala ce Prince aussi-tost après son arrivée à Paris, & luy donna un magnifique souper. Il y eut plusieurs tables, remplies des personnes de distinction qui y furent invitées. La table du Prince fut servie en vermeil doré. Il y eut bal après le souper, & l'affluence des masques y fut grande. Quelques jours après ce Prince alla à Versailles, & continuant toujours d'estre incognito, il vit le Roy<sup>71</sup>.*

*La Gazette de France* permet de dater cette visite à Versailles :

*Le 21, le Prince de Danemark qui est arrivé ici incognito depuis quelques jours, alla à Versailles ; & vid le Roy, Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le duc de Bourgogne, Monseigneur le duc d'Anjou, & Monseigneur le duc de Berry. Le mesme jour, il vint en cette ville ; & alla voir au Palais Royal Monsieur & Madame<sup>72</sup>.*

Nous n'entrerons pas dans le détail des activités de Meyercron pendant les années qui s'en suivirent. Les affaires politiques extérieures du Danemark étant dominées essentiellement par le désir qu'avait le roi de Danemark, d'obtenir du roi de France la parité de titre et de recevoir ses envoyés, assis et couvert et non debout<sup>73</sup>, et par ses rapports avec la

---

<sup>69</sup> Janine DRIANCOURT-GIROD, *Ainsi priaient les luthériens. La vie religieuse, la pratique et la foi des luthériens de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Préface de Jean Delumeau. Coll. Petits Cerf Histoire, 1992, p. 158.

<sup>70</sup> Sur le voyage du prince Frederik de Danemark, cf. les remarques de Lucien BÉLY, *La société des princes XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 479-480 : Pour un jeune prince comme pour un jeune noble, le « tour » s'imposait comme une façon de connaître la vie et l'Europe.

<sup>71</sup> *Mercurie galant* du 31 janvier 1693.

<sup>72</sup> *Gazette de France*, N° 4 du 24 janvier 1693, p. 48.

<sup>73</sup> Breteuil dans ses *Mémoires* note que les rois de Danemark écrivaient aux rois de France en latin avec le titre de Sérénité (Serinitas vestra) ; au lieu que les rois de France qui leur écrivent en français ne les traitent que de vous sans aucun titre. Mais les rois de Danemark, étant devenus héréditaires, ils prétendaient désormais abolir cette inégalité de traitement et demandaient que les rois de France et de Danemark se servent réciproquement, dans leurs lettres, des termes de Majesté. Cf. Extraits des

Suède et l'affaire du duché d'Holstein-Gottorp. Son temps était ponctué par les rencontres avec les membres de la société, la lecture des rapports des informateurs de tous poils, les envois et réceptions de dépêches, ses entretiens avec ses collègues ambassadeurs et avec le secrétaire aux affaires étrangères Colbert de Croissy puis après le décès de celui-ci en 1696, avec son fils Colbert de Torcy. L'événement étant toujours les audiences que lui accordait Louis XIV.

Meyercron *forte en magnifique Train, havde en Garderobe, som var fyrstelig, og var meget velskabt af Person*<sup>74</sup>. Il était aussi un érudit et un collectionneur de livres et de manuscrits. A son propos, Germain Brice, écrivait dans l'édition de 1706, de son guide de Paris :

*Dans la rue du Cherche-Midy, qui vient terminer au carrefour de la Croix Rouge, à côté des Prémontrez, on ne trouvera rien de singulier, si ce n'est chez Henning de Meyercron, Envoyé extraordinaire de Dannemarck, fort sçavant dans la connoissance des livres, lequel travaille depuis longtemps avec application à amasser une bibliothèque nombreuse composée de quantité de volumes, d'un excellent choix & très bien conditionnez. On verra encore dans la même maison, une galerie toute remplie de portraits des princes & des principaux seigneurs étrangers venus en France depuis quelques années, peints la plus grande partie, par Rigault, De Troy & l'Argillieres, & par d'autres maîtres renommez*<sup>75</sup>

Il avait rassemblé autour de lui à l'ambassade, un certain nombre d'érudits versés dans les livres, les manuscrits et la numismatique. Il accueillait également dans son ambassade des étudiants venant du Danemark ou d'Allemagne du Nord<sup>76</sup>. A la prière de son souverain, il joua également un rôle dans le développement du théâtre au Danemark en persuadant, en 1684, des comédiens français à se rendre à Copenhague<sup>77</sup>.

Le 15 novembre 1698 à Versailles, *le sieur de Meyercroon, Envoyé Extraordinaire de Danemark, donna part au Roy de l'avis qu'il avoit receu de la mort du Prince Christian, fils du Prince Royal de Danemark. Le 22 novembre, Meyercroon eu audience de Monsieur & de Madame, sur la mort du jeune Prince, fils du Prince Royal, estant conduit par le Sieur Aubert, Introduceur des Ambassadeurs près de Monsieur*<sup>78</sup>. A propos de ce décès, le duc de Saint-Simon écrit dans ses mémoires :

*Le prince royal de Danemark perdit son fils. Cette Cour fit tout ce qu'elle put pour engager la nôtre d'en porter le deuil, mais le Roi ne voulut point avoir cette complaisance : il*

---

Mémoires du Baron de Breteuil, III. Monsieur de Meyerkroon, envoyé de Danemark et Madame sa femme (1704-1706), Le Magasin de Librairie : littérature, histoire, philosophie, voyages, poésie, mémoires, ... Tome I, Charpentier, Libraire-Editeur, Paris, 1858, p. 305-306.

<sup>74</sup> Carl DEICHMAN, "Historiske Optegnelser" in *Meddelelser fra det norske Rigsarchiv, indeholdende bidrag til Norges historie af utrykte kilder*, Forste Bind, Christiana, Feilberg & Landmarks Forlag, 1865, p. 19.

<sup>75</sup> Germain BRICE, Description nouvelle de la Ville de Paris et Recherche des Singularitez les plus remarquables qui se trouvent à présent dans cette grande Ville. Cinquième édition augmentée, chez Nicolas Le Gras, Paris, MDCCVI, tome II, p. 317.

<sup>76</sup> Martin MULSOW, Practices of Unmasking : polyhistor, Correspondences, and the Birth of Dictionaries of Pseudonymity in 17<sup>th</sup> Century Germany, University of Munich/ Institute for Advanced Study, Princeton, 2002, p. 23-25.

<sup>77</sup> Eiler NYSTRØM, *Den Danske Komadies Oprindelse om Skuepladsen og Holberg*, Gyldendalske Boghandel, Nordisk Forlag, Copenhague et Kristiania, 1918, p. 37.

<sup>78</sup> *Gazette de France*, N° 47 du 22 novembre 1698, Ed. Paris, p. 484.

*ne portait le deuil que des têtes couronnées et des princes qui étaient ses parents, et il n'avait point de parenté avec la maison d'Oldenbourg qui est celle des rois de Danemark*<sup>79</sup>.

\* \* \* \*

La série de lettres que Madame de Meyercron adressa, de 1698 à 1793, au comte de Portland, Hans Willem Bentinck (°1649+1709), à la suite de l'ambassade de six mois que celui-ci avait effectué en France, lève le voile sur la personnalité de celle-ci<sup>80</sup>. Elle n'était pas seulement une luthérienne zélée, mais aussi une personne sachant se conduire dans le monde. Elle fréquentait même le Nonce. Ces lettres mettent bien en valeur, ses relations et l'amitié qu'elle portait à la duchesse d'Orléans, *la grande princesse* et révèlent qu'elle lui servait d'intermédiaire avec le comte de Portland, et qu'elle servit aussi d'intermédiaire entre le prince de Condé, fils du Grand Condé et Portland. Ces faits ne devaient pas échapper aux espions et informateurs de Louis XIV et devait fort agacer ce dernier.

Au début de l'année 1699, se produisit un événement tragique, Monsieur et Madame de Meyercron perdirent leur fille. Dans ses lettres à Portland, Christine Schrøder fait état de la dégradation rapide de la santé de celle-ci : *la pauvre enfant est très malade ; elle a la fièvre presque continue avec des redoublements vers les soirs* (20 janvier 1699), *sa santé est très petite* (4 février 1699)<sup>81</sup>.

Dans sa lettre du 16 février 1698/9 (N. S.), Matthew Prior informe Portland, du décès de la fille de Madame de Meyercroon :

*Her beautiful daughter died on Saturday morning of a bleeding partout and a kind of small-pox, which never came out as they ought to do ; Madame Mayercroon is so ill that it is a question if she will long survive it*<sup>82</sup>.

Le 17 février 1699, la duchesse d'Orléans confirmait cette nouvelle à Portland :

*Je crois que vous plaindrés bien la peuvre Mme de Mayercroon d'avoir perdue son aimable fille ; elle me fait une grande pitié*<sup>83</sup>.

Dangeau dans son *journal*, laconiquement, mentionne le décès de la fille de Monsieur et Madame de Meyercron, précision qui révèle l'intimité qui les unissaient :

*Mademoiselle de Meyercroon, fille de l'envoyé de Danemark, mourut à Paris de la petite vérole ; elle étoit fort jolie fille et a été fort regrettée de tous ceux qui la connoissent*<sup>84</sup>.

---

<sup>79</sup> SAINT-SIMON, *Mémoires*, Bibliothèque de La Pléiade, tome I, p. 569.

<sup>80</sup> Nicolas JAPIKSE, *Correspondentie van Willem III en van Hans Willem Bentinck, Eersten Graaf van Portland*, *Eerste Gedeelte het Archief van Welbeek Abbey, Deel II*, Rijks Geschiedkundige Publicatiën, Martinus Nijhoff, La Haye, 1928, No. 24, p. 292 (3 7 1698) - 576 (5 2 1703). Japikse dans ce volume a également publié des lettres de la duchesse d'Orléans à Portland.

<sup>81</sup> Nicolas JAPIKSE, *Correspondentie, op. cit.*, lettre N° 293 et 294, p. 308 et 309.

<sup>82</sup> Calendar of the Manuscripts of the Marquis of Bath preserved at Longleat, Wiltshire, Vol. III (Prior Papers), p. 315.

<sup>83</sup> Nicolas JAPIKSE, *Correspondentie, op. cit.*, lettre N° 295, p. 310-311.

<sup>84</sup> Marquis de DANGEAU, *Journal*, tome VII, p. 25.

Dans sa lettre du 7 mars 1699 à Portland, Madame de Meyercron exhale toute sa peine :

*Vous dittes bien vray, Milord, qu'il n'y a que Dieu qui peut adoucir mon affliction, mais si quelque chose du monde y peut contribuer, ce sera l'assurance que vous me donnez de la continuation de votre chère amitié que je tâcheray de mériter par un sincère attachement à tout ce qui vous regarde. Votre lettre du 25 février, me console plus particulièrement que toutes les autres, et je feray tout mon possible de me conformer aux sentiments Chrétiens que j'ay trouve, d'autant plus que je ne sçay pas combien de temps il me reste à combattre ! [...] Peut-estre, Milord, traitterez-vous de faiblesse tout ce je vous mandez icy, mais on me l'avoit fait sçavoir de si bonne part que je n'osois presque en douter, et comme j'estois affligée et malade et que tout le monde m'évitoit avec raison, craignant le mal qui m'a ravy ma chère fille, j'ay porté mes peines toute seule ...*<sup>85</sup>

Inquiété par cette lettre, Portland, dans sa lettre du 16/26 mars 1698/9 à Matthew Prior, lui demande des nouvelles de Madame de Meyercron :

*Mandez-moy comment se porte Madame de Meyercroon, dans son affliction je reçois si peu de ses nouvelles*<sup>86</sup>.

La petite vérole rodait toujours à Paris, dans sa première lettre à Portland, du mois de janvier 1700, Madame de Meyercron mentionne que cette maladie faillit cette fois-ci, lui enlever ses deux fils :

*La consolation que vous me donnez, Milord, dans votre chère lettre, est venue dans un temps, où j'estois enfermée avec mes deux fils qui ont eu le cruel mal qui m'a si fort affligée que je m'en sentiray toute ma vie ; ma double quarantaine avec eux n'est pas encore finye et quoy qu'ils sont hors de la maison, comme je suis souvent avec eux, je ne vos encor personne...*<sup>87</sup>

Avec le temps, vint le mal du pays. Dans sa lettre du 11 mai 1702, Christine Schröder témoigne des déboires qu'elle a connus avec ses trois fils et de sa lassitude de la prolongation du mandat de son mari à Paris, écrivant à Portland :

*[ ... on n'a rien fait pour mes enfants ; mon second fils a servy dans la guerre près de neuf ans sans estre autre chose que capitaine réformé et l'aîné a voulu servir en Italie, ce qu'on n'a point trouvé à propos non plus, ainsy ils ont quitté tous deux : l'aîné va en Allemagne chercher fortune dans les tropes de quel prince qui voudroit luy donner de l'emploi ; l'autre demeure auprès de son père. Dieu sçait ce que le troisième est devenu, duquel je n'ay eu aucune nouvelle ; on me persuade que c'est Madame de Chamilly et son digné épous<sup>88</sup> qui luy ont aidé à faire ce sote équipée qu'il a fait sans doute pour se fourer*

---

<sup>85</sup> Nicolas JAPIKSE, *Correspondentie*, op. cit., lettre N° 296, p. 311.

<sup>86</sup> Calendar of the Manuscripts of the Marquis of Bath preserved at Longleat, Wiltshire, Vol. III (Prior papers), p. 326.

<sup>87</sup> Nicolas JAPISKE, *Correspondentie ...*, Brieven van Mevrouw De Meyercrone, lettre N° 316, p. 328.

<sup>88</sup> Elisabeth du Bouchet de Villeflix et Noël Bouton (°1636+1715), marquis de Chamilly, maréchal de France (1703). Madame de Chamilly est honorée par Saint-Simon : *C'est elle qui faisait presque tout, et qui paraissait ne rien faire pour en laisser l'honneur à son mari qui avait le bon goût de se laisser faire [...] et dans la vérité, si on excepte les faits de guerre, il lui dut tout le reste et même son bâton.*

*dans quelque couvent ; il y a longtemps que j'ay souhaité et travaillé à faire rapeller Monsieur de Meyercron, et je faisois mon planc qu'en retournant en Dannemarc, je passerois par Angleterre pour avoir le bonheur, Milord, de vous revoir et de me recommander dans les bonnes grâces de Madame, vôtre chère épouse*<sup>89</sup>.

La Cour supportait de moins en moins les agissements de Madame de Meyercron, tant en faveur des huguenots<sup>90</sup> qu'en raison de son amitié avec la duchesse d'Orléans et de son réseau de correspondance. N'ignorant pas ce climat de suspicion, lorsqu'au mois de juin 1705, la reine de Danemark alla prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle, elle y alla pour lui faire sa cour et puis se rendit à Copenhague pour y régler des affaires.

Après le départ de Madame de Meyercron, le calme revint à l'ambassade de Danemark. La duchesse d'Orléans, dans sa lettre du 21 janvier 1706 à sa demi-sœur, la Raugräffin Louise zu Pfalz, la duchesse d'Orléans, écrit :

[...] *alle teütschen reformirten undt Lutteraner alle sontag bey den envoyes von Denemarck in die predig gehen, also wirdt dießer auch woll hin ; habe es also ahn Monsieur Mayercroon geschickt, so es fleißig nestellen wirdt, wie ich ihn drumb gebetten habe*<sup>91</sup>.

\* \* \* \*

Le roi Christian V de Danemark était mort le 25 août 1699, à l'âge de cinquante-quatre ans, des suites d'une blessure reçue à la chasse. Son fils aîné, Frédéric IV, avait vingt-huit ans lorsqu'il succéda à son père. En 1701, mécontent du peu d'appuis que la France lui avait donné face à la Suède, il se rapprocha des alliés en leur fournissant des troupes moyennant des subsides. Malgré cela, Frédéric IV ne prit pas une part directe à la guerre contre la France, mais des unités de ses troupes participèrent aux journées d'Hochstadt (13 août 1704) et de Ramillies (23 mai 1706)<sup>92</sup>. Cette dernière participation provoqua la rupture entre la France et le Danemark. La France demanda le rappel de Meyercron, le plus Français des Danois.

---

François Bouton, comte de Chamilly, neveu du marquis de Chamilly, fut ambassadeur extraordinaire au Danemark de 1698 à 1702.

<sup>89</sup> Nicolas JAPISKE, *Correspondentie ...*, Brieven van Mevrouw De Meyercrone, lettre N°538, p. 572.

<sup>90</sup> Christine Schröder était secondée dans son action par les aumôniers de la chapelle de l'ambassade de Suède. Gottfried Nicolaisen Masius (°1653+1709) pasteur allemand, aumônier de l'ambassade de 1682 à 1686, dédia notamment à *Madame de Meiercron, l'envoyée de Dennemarc*, un ouvrage intitulé : *Défense de la Religion luthérienne contre les docteurs de l'Eglise romaine où on fait voir en meme temps leurs erreurs fondamentales. Pour l'usage de ceux de la véritable Religion qui séjournent en France*, A Francfort, MDCLXXXV.

<sup>91</sup> Elisabeth-Charlotte Van der PFALZ, *Briefe der Herzogin Elisabeth-Charlotte von Orléans aus den Jahren 1676 bis 1706*, Herausgeben Dr Wilhelm Ludwig Holland, Stuttgart, 1867, (Livre numérique Google), Lettre 290, p. 437.

<sup>92</sup> Max. Samson-Frédéric SCHOELL, *Cours d'Histoire des Etats Européens depuis le bouleversement de l'Empire Romain d'Occident jusqu'en 1789*, Tome XXXIV, Histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle, Tome X, Paris-Berlin, 1833, Livre VII, Chapitre XV, Danemark, p. 236.

L'historien allemand, Julius Elias, dans une étude sur Elisabeth-Charlotte, mentionne qu'en 1706, à la suite du changement d'alliance du roi de Danemark, *Der Vertreter Ludwigs XIV, am dänischen Hofe betrug sich so empörend, dass seine Abberufung verlangt werden musste une Dänemarks Geschäfsträger in Frankreich, v. Meyerkron, wurde mit Frau und Kindern thatsächlich aus dem Lande gedrängt*<sup>93</sup>.

Le marquis de Dangeau, dans son *journal*, écrit laconiquement, à la date du 22 mai 1706 :

*M. de Meyercroon, envoyé de Danemark, se dispose à retourner en son pays ; il n'aura point d'audience de congé, parce qu'il n'apportera point de lettres de créance de son maître, qui prétend que le roi le doit traiter de Majesté, ce qui ne s'est point encore fait et que le roi ne veut point faire*<sup>94</sup>.

\* \* \* \*

Le point de vue français le plus complet des conditions du départ de Meyercron se trouve dans les *Mémoires*<sup>95</sup> du baron de Breteuil :

*Il y avoit plus de trente ans qu'il y avoit été ministre pour la première fois en France, et il y en avoit, en dernier lieu, plus de vingt-deux qu'il y étoit sans interruption en qualité d'envoyé extraordinaire de Danemarck. Il avoit compté d'y finir sa vie et il y a apparence que cela auroit été, et que le roi de Danemarck ne l'auroit jamais rappelé si la France n'avoit pas fait solliciter son rappel par le secrétaire qu'elle a à Copenhague. Je crois en devoir dire ici les raisons, parce qu'elles serviront à entendre les circonstances singulières de son départ, auquel sa femme a eu plus de part que lui.*

---

<sup>93</sup> Julius ELIAS, Briefwechsel zwischen Elisabeth Charlotte von Orléans und Christian Wernicke (1711-1715) in Karl VOLLMÖLLER (Herausgegeben), Romanische Forschungen, V. Band – Festschrift Konrad Hofmann zum 70<sup>sten</sup> Geburtstag 14 November 1889 gewidmet von seinen Schülern, Erlangen, 1890, p. 287.

<sup>94</sup> Marquis de DANGEAU, *Journal*, 22 mai 1706, tome XI, p. 109.

<sup>95</sup> *Mémoires du baron de Breteuil*, III – Monsieur de Meyerkroon, envoyé de Danemarck, et Madame sa femme (1704-1706), Edité par Ch. Roux et Frédéric Lock, in *Le Magasin de Librairie: littérature, histoire, philosophie, voyages, poésie, mémoires, ...* Tome I, Charpentier, Libraire-Editeur, Paris, 1858, p. 303-313. Ce chapitre des *Mémoires du baron de Breteuil* n'est pas repris dans l'édition abrégée qu'Evelyne Lever a publiée aux Editions Taillandier en 2009. L'on notera que, le 29 décembre 1705 à Versailles, Meyerkroon avait obtenu une audience de Louis XIV *pour luy faire part de la mort du prince Guillaume, frère du roy de Danemark*. *Gazette de France*, N° 1 du 2 janvier 1706, p. 11.

*Madame de Meyerkroon, femme de beaucoup d'esprit, mais qui aimoit l'intrigue et vouloit ouvrager à quelque prix que ce fût, étoit fort zélée pour sa religion ; et elle trouva dans ce zèle une ample matière à Paris pour satisfaire son humeur intrigante. Il y avoit déjà quelque temps, quand la suppression de l'Edit de Nantes et toutes les suites que cette grande affaire eut, firent tant de mauvais convertis. Elle devint aussitôt la consolation et la ressource de plusieurs ; elle les fit venir secrètement au prêche que son mari, en qualité de ministre, faisoit faire dans sa maison, et envoya encore plus secrètement son ministre en exhorter quelques-uns à l'article de la mort.*

*Elle étoit, par malheur pour son zèle, logée dans la paroisse de Saint-Sulpice dont le séminaire, par un zèle opposé et par l'attention pieuse que ces Messieurs<sup>96</sup> donnent à connoître l'intérieur des maisons et à en être les délateurs, découvrit bientôt les secrètes menées de Madame de Meyerkroon. Ils en portèrent leurs plaintes aux magistrats et à la Cour.*

*La Cour s'en plaignit souvent à son mari qui, bien éloigné d'avoir pour la religion protestante un zèle aussi ardent que sa femme, fit tout ce qui lui fut possible pour l'empêcher de se mêler des affaires de religion, et d'avoir aucun commerce avec les nouveaux convertis. Il me pria même plus d'une fois d'en parler à sa femme, qui en d'autres choses avoit souvent écouté mes conseils. Mais que peut un mari sur l'esprit d'une femme entêtée, surtout quand une cause aussi sainte que la religion est le fondement ou le prétexte de son entêtement ? Malgré les plaintes de la Cour et les remontrances de M. de Meyerkroon, sa femme continua ses intrigues avec les nouveaux convertis, et fut tous les jours aux prises avec Messieurs de Saint-Sulpice. Ils s'acharnèrent contre elle, et, pendant qu'elle s'occupoit à entretenir quelques nouveaux convertis dans l'erreur, ils l'attaquèrent dans son propre domestique, et convertirent à notre religion une femme de chambre allemande et luthérienne que Madame de Meyerkroon avoit amenée avec elle en France. On peut juger de son emportement : elle se déchaîna encore plus qu'elle n'avoit jamais fait contre Messieurs du séminaire ; elle trouva de nouveaux moyens de prendre sa revanche avec les mal convertis, et tout ce manège, rapporté au Roi par le journal de la dévotion, anima la piété de Sa Majesté contre elle.*

*Madame de Meyerkroon étoit dans cette situation à notre Cour et elle ne l'ignoroit pas, lorsqu'au mois de juin 1705 la reine de Danemarck alla prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Madame de Meyerkroon y alla pour lui faire sa cour, et se trouvant avoir des affaires à Copenhague, elle y accompagna cette princesse. Notre Cour, qui étoit bien aise qu'elle fût hors de Paris et qu'elle n'y revînt point, prit ce temps pour faire solliciter le rappel de son mari, dont la Cour ne croyoit pas d'ailleurs avoir sujet d'être contente, et qu'on soupçonnoit depuis longtemps d'entretenir des intelligences avec nos ennemis<sup>97</sup>.*

*Madame de Meyerkroon sut que le Roi de Danemark avoit envoyé ordre à son mari de demander son audience de congé et de retourner en Danemarck ; mais loin que la situation où elle étoit avec notre Cour l'empêchât de vouloir revenir, elle déclara qu'elle y reviendrait querir son mari<sup>98</sup>. Le Roi en ayant été averti, donna ordre au secrétaire de France*

---

<sup>96</sup> Messieurs de Saint-Sulpice, héritiers de Jean-Jacques Olier de Verneuil (°1608+1657), étaient des principaux acteurs de la contre-réforme catholique.

<sup>97</sup> Madame de Meyercron avait notamment des relations épistolaires avec William Bentinck, 1st Earl of Portland.

<sup>98</sup> Madame de Meyercron craignait que son époux se convertisse, comme avait fait l'un de ses fils, et pour cela tenait à aller le chercher.

à Copenhague de faire entendre à cette dame que l'on ne souhaitoit pas qu'elle revint en France. Ce discours eut le sort ordinaire des obstacles qu'on oppose aux volontés des dames ; il lui fit prendre la résolution d'y revenir à quelque prix que ce fût. Et étant tombée dangereusement malade lorsqu'elle voulut partir, à peine fut-elle à demie guérie qu'elle se mit en chaise de poste, et se rendit en douze jours à Paris. Elle ne manquoit pas de raisons pour prétexter sa diligence : un fils qui lui restoit de quatre enfants qu'elle avoit élevés jusqu'à un âge assez avancé, venoit de mourir précipitamment et d'une manière qui avoit donné lieu de faire dire qu'il s'étoit lui-même procuré la mort. Cet accident avoit achevé d'accabler et de rendre malade Meyerkroon qui, depuis qu'il avoit su son rappel, avoit été dans un chagrin et une agitation qui avoient beaucoup altéré sa santé. De si bonnes raisons n'étoient pourtant pas ce qui fit revenir Madame de Meyerkroon : ce ne fut que l'envie de faire ce qu'on ne vouloit pas qu'elle fit.

Meyerkroon, qui ne vouloit pas que le retour de sa femme roulât sur son compte, pour ne pas achever de se gêner à notre Cour, de laquelle il espéroit obtenir une audience de congé, avertit le marquis de Torcy et m'avertit aussi que, sur le bruit de la maladie de son fils et sur celui de sa mort, sa femme étoit partie de Copenhague sans sa participation. Le Roi, qui ne vouloit pas absolument qu'elle revint jusqu'à Paris, fit écrire au gouverneur de la frontière d'Allemagne de faire entendre à Madame de Meyerkroon, avec toute sorte de civilité, qu'on ne souhaitoit pas qu'elle entrât en France et de l'empêcher d'y entrer. Mais comme elle passa par les Pays-Bas, elle ne trouva dans les villes de notre frontière qu'un accueil favorable et arriva sans aucun obstacle à Paris.

Le Roi étoit à Marly et Meyerkroon m'avoit dit, avant que Sa Majesté y allât, qu'il devoit recevoir par le prochain ordinaire les derniers ordres de son maître pour demander son audience de congé. Enfin, le 13 mai il m'écrivit, étant malade et alité, qu'il avoit reçu ses ordres et qu'il demandoit audience de congé pour tel jour qu'il plairoit à Sa Majesté, après les fêtes de la Pentecôte. Je fus bien surpris en recevant cette lettre de recevoir en même temps un billet de Madame de Meyerkroon qui m'apprenoit qu'elle étoit arrivée la nuit à Paris et me prioit de l'aller voir. J'y allai aussitôt et je trouvai le mari et la femme malades au lit et avec l'esprit encore plus agité que le corps n'étoit malade ; et comme il n'est point permis, même aux officiers du Roi, d'aller à Marly lui parler de ses propres affaires quand ils ne sont pas nommés pour y suivre Sa Majesté, j'attendis que le marquis de Torcy, qui devoit venir le lendemain, y fût arrivé pour le prier de rendre compte à Sa Majesté des deux lettres que j'avois reçues et de la visite que j'avois faite. Il fut aussi surpris que moi de l'arrivée de Madame de Meyerkroon, il fut aussi saisi que je l'avois été qu'elle n'eût pas entré en France par les places où il y a voit ordre de ne la pas laisser passer, par les conséquences que ce refus eût pu avoir et l'éclat qu'il eût fait dans les nations étrangères, n'étant pas bien certain que le droit des gens n'eût pas été violé dans cette occasion.

Quoiqu'il y eut déjà quelque temps que Meyerkroon eût reçu ses derniers ordres pour prendre congé, il avoit toujours différé de le déclarer pour complaire à sa femme et lui donner le loisir de revenir à Paris avant qu'il n'en partît. S'il avoit demandé son audience de congé dès qu'il en eut l'ordre, il est certain que Sa Majesté la lui auroit accordée sans s'expliquer s'il auroit eu ou non une lettre du Roi son maître à rendre à Sa Majesté. Mais dès que je vis le contre-temps dans lequel sa femme arriva, je jugeai que ce seroit une raison pour lui demander s'il auroit une lettre à rendre au Roi de la part du roi de Danemarck ; et comme certainement il n'en auroit point par les raisons que j'ai dites ci-dessus, ce seroit un prétexte à Sa Majesté de lui refuser l'audience de congé. Je dis prétexte, parce qu'il est rare que l'on demande à un ministre étranger une lettre de son maître pour lui accorder la dernière

*audience, et qu'il y en a fort peu qu'on présente à cette occasion, à quoi on ne donne pas ordinairement d'attention parce qu'il est rare qu'entre la première et la dernière audience d'un ministre public, son maître forme de nouvelles prétentions sur la manière d'écrire.*

*La lettre, suivante, du marquis de Torcy fera voir que je ne m'étois pas trompé dans ce que j'avois prévu.*

*A Marly, le 14 mai 1706.*

*L'arrivée subite de Madame de Meyerkroon a produit, Monsieur, tout le mauvais effet que j'en avois prévu. Le Roi veut qu'elle s'en retourne incessamment, et comme vous savez les ordres qui avoient été donnés pour empêcher qu'elle ne passât la frontière du royaume, je crois qu'elle doit regarder comme une grâce singulière la permission que Sa Majesté veut bien lui accorder de demeurer encore huit jours à Paris, pour mettre l'ordre qu'elle jugera à propos aux affaires qu'elle y veut régler. Vous l'en avertirez, s'il vous plaît, et vous lui marquere bien précisément qu'il faut qu'elle parte au plus tard samedi 22 de ce mois.*

*Quant à l'audience de M. de Meyerkroon, vous savez, Monsieur, que l'usage est que les ministres rappelés par leurs maîtres donnent des lettres en prenant congé. Si M. de Meyerkroon en a une du roi de Danemarck à présenter au Roi, il sera traité de la même manière que Sa Majesté a accoutumé d'en user à l'égard des ministres étrangers qui retournent dans leur pays. Mais s'il n'a point de lettre, la cour de Danemarck changeant l'ancien usage, ne doit pas être surprise, que le Roi refuse cette audience et traite M. de Meyerkroon différemment des autres envoyés qui observent les règles ordinaires. Ainsi l'intention de Sa Majesté est que vous lui déclariez, dès à présent, qu'il n'aura point d'audience de congé s'il n'a point de lettre à présenter. Je vous assure que Madame de Meyerkroon ne pouvoit arriver plus mal à propos pour Monsieur son mari. Je doute que l'ordre qu'elle mettra à ses affaires répare le tort qu'elle achève de lui causer.*

*Dès que j'eus reçu cette lettre, je fus voir Meyerkroon ; j'adoucis le plus qu'il me fut possible l'ordre du Roi à l'égard de sa femme. Ils me firent l'un et l'autre une véritable pitié dans l'état où je les trouvais, et voici la réponse que je fis au marquis de Torcy en sortant de chez eux :*

*A Paris, le 15 mai au soir,*

*Je viens d'exécuter les ordres du Roi que vous m'avez fait l'honneur de me donner, Monsieur, par votre lettre d'hier. M. de Meyerkroon m'a répondu qu'il n'a point de lettre à rendre à Sa Majesté de la part de son maître, et que, puisque la volonté de Sa Majesté n'est pas de lui donner audience de congé sans cela, il espère du moins qu'elle voudra bien lui accorder les passe-ports dont il a besoin pour sa personne et pour ses ballots. Il ira prendre congé de vous avant de partir, et il fera toute la diligence possible pour que ce soit très-promptement. Il m'a fait sa réponse dans une consternation et un accablement de douleur que j'aurois peine à vous exprimer.*

*Madame sa femme, quoi que malade et alitée, m'a marqué plus de fermeté ; elle m'a dit que, si elle pouvoit abandonner son mari dans l'abattement où je le voyois, la lassitude du pénible voyage qu'elle vient de faire et l'enflure assez considérable qu'elle a aux jambes ne l'empêcheroient pas de se conformer aux intentions de Sa Majesté dans le temps que je lui ai prescrit.*

*Dans cet état, ils vous supplient instamment l'un et l'autre de demander à Sa Majesté la grâce qu'elle permette que la femme ne parte qu'avec le mari : ils ne perdront pas un moment à se disposer de le faire. M. de Meyerkroon m'a ajouté que, sans la nombreuse bibliothèque et la quantité de meubles dont il est embarrassé, il partiroit lui-même, avec Madame sa femme, samedi prochain, 22 du mois ; mais cette diligence lui étant impraticable, il espère que Sa Majesté entrera avec bonté dans ses raisons, et permettra que sa femme ne parte qu'avec lui.*

*S'il étoit permis d'aller à Marly, M. de Meyerkroon vous y auroit été voir demain ; mais ne vous pouvant parler que jeudi, qui touche au 22, il vous prie de m'écrire avant ce temps-là si Sa Majesté voudra permettre que le départ de Madame sa femme soit différé, et il assure que ce retardement ne sera que de fort peu de jours.*

*Il souhaiteroit aussi que, jusqu'à tant qu'il ait eu l'honneur de vous parler, vous n'écrivissiez rien de tout ceci en Danemarck.*

Réponse du marquis de Torcy à cette lettre :

*A Marly, le 17 mai 1706.*

*J'ai rendu compte au Roi de la visite que vous avez faite à M. et à Madame de Meyerkroon et dont vous m'avez informé, Monsieur, par la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 15 de ce mois. Quoique l'arrivée de Madame de Meyerkroon à Paris, dans un temps où l'on juge qu'elle ne pouvoit pas ignorer les sentiments du Roi à son égard, ne dispose pas favorablement pour elle, Sa Majesté a bien voulu cependant faire attention à ce que vous représentez de la situation malheureuse et embarrassante où tous deux se trouvent présentement à Paris, et elle m'a ordonné de vous écrire qu'elle consent que Madame de Meyerkroon y demeure jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, qu'elle partira pour lors avec M. de Meyerkroon, s'il est en état de s'en aller ; et si quelques affaires le retiennent encore, il faudra qu'elle parte seule sans compter sur aucun autre délai. Je vous assure que celui que Sa Majesté lui accorde n'a pas été obtenu sans peine.*

*Cette réponse adoucit un peu l'état fâcheux où M. de Meyerkroon se trouvoit. Sa santé étoit mauvaise, les embarras du départ étoient grands par la quantité de choses qu'il avoit à emporter après une si longue résidence, et il avoit attendu l'arrivée de sa femme pour y mettre ordre : Je lui rappelai plusieurs fois que, quant à lui, il étoit le maître de demeurer à Paris tant qu'il lui plairoit ; que le jour marqué par Sa Majesté pour le départ de Madame de Meyerkroon ne le regardoit point. Il voulut en vain lui persuader de sortir de Paris au jour nommé et d'aller à une ou deux lieues l'attendre dans la maison de campagne d'un de leurs amis, pendant qu'il achèveroit ici commodément ses affaires ; elle crut qu'il y alloit de son honneur de ne sortir de Paris qu'avec lui et, prétextant sa résistance sur le besoin que la santé de son mari avoit de sa présence, il n'y eut pas moyen de la faire partir sans lui.*

*La fin du mois approchant et leurs affaires ayant encore besoin de trois ou quatre jours pour être prêtes, ils me prièrent de les demander au Roi. J'allai à Versailles, et le marquis de Torcy ne me conseilla pas d'en parler à Sa Majesté, qui, peu favorablement disposé pour Madame de Meyerkroon, croiroit que la demande de ce délai seroit encore suivie de quelque autre et pourroit la refuser, ce qui me mettroit dans l'obligation de faire ponctuellement et à la lettre exécuter l'ordre que Sa Majesté m'avoit prescrit. Nous jugeâmes*

*plus à propos que je prisse ce petit délai sur moi, sans que le Roi en entendit parler. Je dis dont à Madame de Meyerkroon, à mon retour de Versailles, qu'il m'avoit paru qu'un aussi petit délai que celui dont elle avoit besoin ne méritoit pas qu'on en parlât au Roi, que je le prenois sur moi et que je la priois seulement de faire toute la diligence qui lui seroit possible. Elle le fit, et M. de Meyerkroon et elle partirent de Paris, le 3 juin, avec tous les passes-ports dont ils eurent besoin pour eux et pour les ballots, qui ne purent partir que longtemps après leurs personnes<sup>99</sup>.*

Cette histoire est fascinante par son rendu, on y voit une femme s'opposant au plus grand monarque de son temps, le *Roi soleil* en personne. On voit Madame de Meyercron se quereller avec Messieurs de Saint-Sulpice, déjouer les ordres donnés par le roi pour l'empêcher de venir rejoindre son mari en France. Les détails donnés par Breteuil sur la mauvaise santé du couple, sur les difficultés posées par leur déménagement, les ballots, la bibliothèque, sont révélateurs de l'affection que lui et Torcy avaient envers Meyercron et combien ils étaient désolés de le voir partir. Il serait intéressant de voir si les archives danoises conservent une relation de cet événement par Meyercron.

\* \* \* \*

Les déboires de Monsieur et Madame de Meyercron ne s'arrêtèrent point-là. En chemin, ils furent l'objet d'une agression que rapporte un journal de La Haye :

*Je ne puis finir cet article sans vous informer d'une affaire arrivée le 1<sup>er</sup> de ce mois auprès d'Aix-La-Chapelle, & qui sans doute ne manquera pas d'avoir des suites. Monsieur de Meyerkroon revenant de France, où il étoit revêtu du caractère d'Envoyé Extraordinaire de Dannemarc, passa par Aix-La-Chapelle, & y prit une escorte de 30 soldats hollandois, commandez par un lieutenant. Comme il avoit tous les passeports nécessaires pour lui, pour sa suite, & pour l'escorte, il fit mettre du papier au chapeau de tous, & se mit en chemin vers Ruremonde, croyant être bien en seureté. Mais à une demi-lieue de la ville ou environ, il tomba dans une ambuscade de 300 François qui étoient commandez par un partisan, dont je ne sçai pas le nom. D'abord l'envoyé fit arrêter, & crier à haute voix que l'on avoit des passeports, mais le partisan non content de cela voulut désarmer l'escorte, & sur le refus qu'elle fit d'y consentir, il fit faire une décharge générale sur l'escorte & sur les carosses. Quatre balles passèrent en celui de Monsieur de Meyerkroon & tuèrent son neveu, qui étoit aussi son secrétaire d'ambassade. Plusieurs autres balles donnèrent en d'autres carosses où il y avoit des Dames qui avoient voulu profiter de l'occasion & qui avoient voulu profiter de l'occasion & qui étoient pareillement munies de passeports. Le reste des coups furent adressez à l'escorte, & tuèrent onze soldats. Ce ne fut pas tout, les soldats du parti François se jetterent sur ceux qu'ils avoient tuez ou blessez, les pillèrent & les dépouillèrent, sans en excepter le neveu de Monsieur de Meyerkroon. Ils pillèrent aussi la cassette de Madame de*

---

<sup>99</sup> La bibliothèque de Meyercron fut envoyée au Danemark par le port de Rouen. Elle fut malheureusement presque entièrement détruite lorsque le navire qui la transportait s'échoua sur les côtes du Danemark.

*Bel-Castel*<sup>100</sup> qui étoit de la compagnie. Enfin ils commirent toutes sortes d'hostilitéez contre cette compagnie. Cependant les passeports ayant été exhibez, & Mr. de Meyercroon reconnu, le Partisan voulut faire quelques excuses, mais vous jugez bien qu'elles ne furent pas reçues. Mr. de Meyercroon retourna avec tout son Monde à Aix-La-Chapelle, & l'on attend les suites de cette affaire<sup>101</sup>.

Henri-Philippe de Limiers, dans son *Histoire du Règne de Louis XIV, Roi de France et de Navarre*, accuse la Cour de France d'avoir ordonné cette agression :

[...] aiant vu, contre leur attente, que les Danois chargèrent à leur tour, dans la bataille<sup>102</sup> que nous allons décrire, la Cour de France soupçonna Mr Meïerkroon, Envoïé Extraordinaire de Dannemarck à Paris, d'avoir été d'intelligence avec les Ennemis, & lui en témoigna son ressentiment. Tellement que ce Ministre s'étant retiré pour revenir à La Haïe, tomba en chemin dans une embuscade dont on ne douta point que la France n'eût donné l'ordre exprès ? Du moins le crut-on ainsi sur les apparences ; puisqu'étant parti d'Aix-le-Chapelle avec une escorte de trente-cinq hommes, aiant passeport de France pour cinquante, le papier blanc au chapeau, & les autres marques nécessaires pour se faire connoître, il fut attaqué à une demi-lieuë de la ville par un parti françois d'environ trois cens hommes, que commandoit le Partisan Makenei. Ce parti fondit sur l'escorte, en criant, Armes bas, & incontinent après on ouït tirer deux coups de mousquet à une distance fort éloignée de l'escorte, sur laquelle le parti fit d'abord feu, & continua quelque tems, avant que l'escorte y répondît. Quelques gens du parti descendirent ensuite dans le défilé, & s'attachèrent à la poursuite d'un beau carrosse où étoit le neveu de M. Meïerkroon, Secrétaire de l'Ambassade, sur lequel on fit grand feu ; en sorte qu'aïant été tué de plusieurs coups de fusil, le bruit se répandit que c'étoit l'Envoïé qui étoit mort. On cessa alors de tirer. L'Envoïé fut retenu près de trois heures, & le Partisan le conduisit jusqu'à Aix, après qu'un nommé Sauvage eût dépouillé son Neveu. Ceci arriva le 1 octobre<sup>103</sup>.

Deux historiens danois du XIX<sup>e</sup> siècle : Andreas Hoyer et Otto Vaupell, dans deux de leurs ouvrages s'attardent sur cet événement. L'on ne peut que regretter que tous les deux ne citent pas leur source<sup>104</sup>.

Andreas Hoyer consacre à cette affaire l'équivalent d'une page dans sa biographie du roi Frédérick IV de Danemark<sup>105</sup>. L'on remarquera que dans son récit, il fait état de Madame de Meyercron et décrit notamment le subterfuge qu'elle usa, pour tromper les assaillants et faire cesser leur tir, en sautant du carrosse et en s'écriant en français : *Ah ! Mon mari est mort.*

---

<sup>100</sup> Anne de Roesse, femme de Pierre de Belcastel, marquis de Montvaillant, officier général huguenot au service des alliés.

<sup>101</sup> *Lettres historiques, contenant ce qui se passe de plus important en Europe et les Réflexions nécessaires sur ce sujet*, tome XXX, Mois de Juillet 1706, A La Haye, Chez Adrian Moetjens, Marchand Libraire près de la Cour, à la Librairie Française, MDCCVI, p. 480-482.

<sup>102</sup> La bataille de Ramillies, livrée le 23 mai 1706, où Marlborough défit les troupes du maréchal de Villeroy.

<sup>103</sup> Henri-Philippe de LIMIERS, *Histoire du Règne de Louis XIV, Roi de France et de Navarre*, Seconde édition, revue, corrigée & augmentée, Tome Huitième, Amsterdam, MDCCXVIII, p. 83-84.

<sup>104</sup> Je remercie par avance le lecteur, entendant la langue d'Hamlet, de m'indiquer la signification de ces passages.

<sup>105</sup> Andreas HØYER, *Danmarks og Norges Kong Frederik IV Historie*, Oversætterens Forlag, Copenhague, 1833, p. 122.

Danske Minister Meyercron, at han discoursive harde forsikret, des Danske Corps kunde umulig lade sig se i Marken, for Mai Maanedes Udgang. Da nu Meyercron desuden var rappelleret og hans Frue reist forud til Danmark, faa matte den herværende Franske Legations secretaire Poussain tilkjendegive hende, at hans konge ikke gjerne faa hendes Tilbagekomst til Paris. Men hun reiste alligevel derhen, for at asisterer hendes Gemahl paa Tilbagereisen ; hvorpaa Ambassadeur Instructeuren tilkjendegav hende i K. Ludvigs Navn, at dersom hun ikke reiste bort om 8<sup>te</sup> Dage, saa maatte hun selv tilskrive sig folgerne.

Meyercron beraabte sig vel paa Folkeretten, ester hvilken en Gesandt med hans Kone og Familie ere ukrænkelige og ingen unden end hans herres egen Vesaling underkastede ; men man vilde i Versailles just fortrædige denne gamle Minister, og sendte ham derfor i sit huus otte Dage ester et Pas for ham, haus Frue og Suite med nue Trudseler, dersom han ikke brod for inden 8te Dage.

Thi forlod Meyercron det Franske hof uden afsked audients (som desuden Striden om Titulaturen ikke tilkod), og uden den sædvankige present, (som K. Frederik dog havde givet den Franske Ambassadeur Chamilly), men blev paa denne Side Aachen mordisk overfalden af en Fransk Partigænger Maquiner, uagtet han foreviiste fit Franske Pas, og den unge Numsen, som sad ved Meyercrons Frue, blev skudt. Herpaa sprang hun ud af Vognen, for at redde sin Mand, under det Raab : *Ah ! Mon mari est mort*, hvilket Partigængereren ankog for sandt, og holdt derfor strag op med at skude. Denne forte handling har de Franske dog aldrig visdet vide af, men undskuldt med den elændige Forevending af et blot Tilfælde.

Otto Vaupell, le second historien danois, rapportant les déboires de Meyercron, était l'un des biographes de Griffenfeld. C'était un officier de l'armée et il rend compte de cet événement succinctement, comme s'il s'agissait d'un rapport militaire<sup>106</sup> :

Ludvig XIV's Forbitrelse over det tabte Slag gik ud over det danske Sendebund i Paris, Meyerkrone, som fik Befaling at være ude af Frankrig inden fem Dage. Pas Vejen imellem Roermonde og Aachen blev han overfalden af et fransk Parti, som adsplittede hans Bedækning, 30 Mand af Prins Georgs Regiment under Løjtenant Engel. Halvdelen drøbtes. Overfaldet foretoges, uagtet baade Gesandtskabets Kudske, Tjenere od Bedækning bare franske Pas pas Hattene. Meyerkrones Vogn, i hvilken han sad tilligemed sin Kone og sin Sekretæren, van den egentlige Skive for franskmandenes Kugler. Sekretæren, Nummesen, drøbtes af flere Kugler, just som han var ifærd med at springe ud af Vognen. Han blev liggende med Overkroppen hængende ud af den. Derpaa hørtes Raabet : Gesandten er skudt ! og Skydningen opherte. Meyerkrone var klog nok til ikke at oplyse Ugerningsmændene om, at de havde rettet Bager for Smed. Han lod sig af Fransk mændene føre tilbage til Aachen, hvor han løslodes avec un Undskyldning.

A la lecture des deux premiers récits, l'on constate qu'Henri-Philippe de Limiers a déplacé les dates. 1<sup>er</sup> octobre selon lui, 1<sup>er</sup> juillet selon les lettres historiques qui sont de la fin de ce mois de juillet. Il s'agit là d'une bavure militaire, comme il s'en produit tant en temps de guerre, fait de soldats à la recherche d'informations après la défaite de l'armée française à la bataille de Ramillies. Notons qu'aucuns des auteurs ne semblent accorder d'importance au pillage de la cassette de Madame de Belcastel, femme d'un officier général huguenot, qui

---

<sup>106</sup> Otto VAUPELL, *Den Danske Haers Historie til Nutiden og Den Norske Haers Historie indtil 1814*, Første Del, Copenhagen, Forlagt af den Gyldendalske Boghandel F. Hegell, 1872, p. 323-324.

était, peut-être, la personne réellement recherchée, sa cassette pouvant contenir des messages décrivant les mouvements de troupe des alliés.

Andreas Hoyer, par son récit, donne l'impression qu'il a eu entre les mains les *Mémoires* du baron de Breteuil. L'on notera que si Andreas Hoyer met en évidence l'acte courageux de Madame de Meyercron pour sauver son mari, Vaupell, un soldat il est vrai, insiste lui, sur la vision du corps du secrétaire pendant de la portière du carrosse. Ce choix révèle des différences de sensibilité entre ces deux hommes, l'un privilégiant l'action et le second, la désolation qui suit tout combat. Il serait intéressant de retrouver les récits de Meyercron et de son épouse.

\* \* \* \*

Le 7 janvier 1707, arriva de Hambourg la nouvelle que *Le sieur de Meyercroon, cy-devant envoyé du Roy de Danemark en France, est depuis quelque tems en cette ville dangereusement malade, en sorte qu'on a peu d'espérance de sa guérison*<sup>107</sup>.

*La Gazette de France*, dans son N° 35 du 27 août 1707 de l'Édition de Lyon, mentionne que du 12 août 1707 d'Hambourg *on a reçu avis que le Sieur de Meyercroon, ci-devant envoyé de Danemark en France, étoit mort à Rothschild*<sup>108</sup>.

#### SOURCES IMPRIMEES

*Gazette de France* – Ed Paris [Gallica – BNF]

*Gazette de France* – Ed Lyon [Gazette\*Lyon\*année]

*Mercur Galant*

*Royal Historical Manuscripts Commission – Calendar of the Manuscripts of the Marquis of Bath preserved at Longleat, Wiltshire*, Vol. III (Prior Papers), Printed for His Majesty's Stationery Office by Anthony Brothers Limited, Hereford, 1908. Citation de Madame de Meyercroon dans des lettres de Matthew Prior au comte de Portland, p. 225 (3 juillet 1698), 230 (9 juillet 1698), 237 (15 juillet 1698), 241 (24 juillet 1698), 245 (31 juillet 1698), 315 (16 février 1698/9), 326 (comte de Portland à Prior 16/26 mars 1698/9), 402 (comte de Manchester au comte de Jersey, 21 avril 1700).

Baron de BRETEUIL, *Mémoires*, III. Monsieur de Meyerkroon envoyé de Danemarck et Madame sa femme (1704-1706) in *Le Magasin de Librairie: littérature, histoire, philosophie, voyages, poésie, mémoires*. Tome I, Charpentier, Libraire-Éditeur, Paris, 1858, p. 305-313.

Christian BRUUN, *Bidrg til Danemarks Historie under Christian V. Samlede af udenlandske Arkiver af C. F. Allen. I - Franske Relationer 1670-76* (Fra Archives du Ministère des Affaires étrangères)», *Danske Samlinger for Historie, Topografi, Personal og Literaturhistorie*, Copenhagen, 1873-74, p. 2-33. Correspondance du chevalier Hugues de Terlon. Meierkrones est cité dans la lettre de Pomponne du 15 juin 1675.

Julius CLAUSEN, *Memoirer og breve*, vol 17, Copenhagen, Gyldendalske boghandel, Nordisk forlag, vol 17, 1912, p. 78, 85 et 97 (Meyercron).

<sup>107</sup> *Gazette de France*, N° 4 du 22 janvier 1707, Ed. Lyon, p. 14.

<sup>108</sup> *Gazette de France*, N° 35 du 27 août 1707, Ed. Lyon, p. 137. Henning Meyercron est décédé à Roskilde le 28 juillet 1707.

Christian COLE, *Memoirs of Affairs of State, containing Letters written by Ministers employed in Foreign Negotiations, from the year 1697 to the latter end of 1708*, London, MDCCXXXIII.

Marquis de DANGEAU, *Journal*, E. Soulié, L. Dussieux, P. de Chennevières [et al.], Paris, Firmin Didot, 1854-1860, 19 vol. Meyercron, I, 386, VI, 193 et 462, VII, 25, IX, 107, XI, 109.

A. GEFFROY, *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs et Ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution Française. XIII – Danemark avec une introduction et des notes*, Félix Alcan, Editeur, Paris, 1895. Meyerkron est cité p. XXVIII, 71 et 75.

Nicolas JAPIKSE, *Correspondentie van Willem III en van Hans Willem Bentinck, Eersten Graaf van Portland*, Eerste Gedeelte het Archief van Welbebeck Abbey, Deel II, Rijks Geschiedkundige Publicatiën, Martinus Nijhoff, La Haye, 1928, No. 24. Resources Huygens ING - Briefwisseling van Willem III en van Hans Willem Bentinck (°1656+1702). Ce volume contient une cinquantaine de lettres de Madame de Meyercron au 1<sup>er</sup> comte de Portland, allant du 3 juillet 1698 (p. 292-293) au 7 mai 1703 (p. 577) qui sont très intéressantes et qui révèlent ses liens avec la duchesse d'Orléans et avec le prince et la princesse de Condé. Les lettres de Madame de Meyercron au comte de Portland sont conservées à la Library de l'Université de Nottingham.

*Aus den Briefen der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an die Kurfürstin Sophie von Hannover*, Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des 17. und 18. Jahrhunderts. Herausgegeben von Eduard Bodemann, Hannover, Hahn'sche Buchhandlung, 1891, 2 vol, Briefen 139, 199 et 203.

Marquis de POMPONNE, *Mémoires*, publiés par J. Mavidal, Benjamin Duprat, Libraire de l'Institut, de la Bibliothèque Impériale et du Sénat, Paris, 1860.

SAINT-SIMON, *Mémoires*, Éd. Y. Coirault, Bibliothèque de La Pléiade, Gallimard, Paris, 1983- 1988, 8 vol.

Marquis de SOURCHES, *Mémoires sur le règne de Louis XIV*, Ed. Comte G.-J. de Cosnac et A. Bertrand, Hachette, Paris, 1882-1893, 13 vol.

Ezéchiel SPANHEIM, *Dépêches discontinues d'Ezéchiel Spanheim pendant sa première ambassade en France (1680-1689)*. Sélection présentée et annotée par Jean Luc Tulot. Saint-Brieuc, 2017. [[jeanluc.tulot.pagesperso-orange.fr/ezechielspanheim.pdf](http://jeanluc.tulot.pagesperso-orange.fr/ezechielspanheim.pdf)].

## BIBLIOGRAPHIE

Lucien BÉLY, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1990.

Lucien BÉLY, *La société des princes XVIIe-XVIIIe siècle*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1999.

Germain BRICE, *Description nouvelle de la Ville de Paris et Recherche des Singularitez les plus remarquables qui se trouvent à présent dans cette grande Ville*. Cinquième édition augmentée, chez Nicolas Le Gras, Paris, MDCCVI, tome II.

Lars CHRISTENSEN, *I Solkongens Sygge. Dansk franske relationer 1661-1693*, Ph.d. afhandling, Institut for Historie, Kultur og Samfundsforhold, Syddansk Universitet, Odense 2003.

Henning DEHN-NIELSEN, *Frederik 4. : Tordenskiolds konge*, Sesam, 2001.

Carl DEICHMAN, "Historiske Optegnelser" in *Meddelelser fra det norske Rigsarchiv, indeholdende bidrag til Norges historie af utrykte kilder*, Forste Bind, Christiana, Feilberg & Landmarks Forlag, 1865, p. 19 et 26-27.

Janine DRIANCOURT-GIROD, *L'insolite histoire des Luthériens de Paris. De Louis XIII à Napoléon*, Editions Albin Michel, Paris, 1992, p. 147.

Janine DRIANCOURT-GIROD, *Ainsi priaient les luthériens. La vie religieuse, la pratique et la foi des luthériens de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Préface de Jean Delumeau. Coll Petits Cerf Histoire, 1992.

Sven EXTERNBRINK, *Négociation et conversation. Les entretiens d'Ezechiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, à la cour de Louis XIV (1680–1689)*, in : Stefano ANDRETTA (Dir), *Paroles de négociateurs : l'entretien dans la pratique diplomatique de la fin du Moyen Age à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Collection de l'École française de Rome, vol. 433, Roma 2010, p. 231–249.

Sven EXTERNBRINK, *Le roi et le diplomate. L'image de Louis XIV à travers les dépêches et la Relation de la cour de France d'Ezechiel Spanheim (1680-1689, 1698-1701)*, in Mathieu Da Vinha, Alexandre Maral et Nicolas Milovanovic (dir), *Louis XIV, l'image et le mythe*, Presses Universitaires de Rennes / Centre de recherche du château de Versailles, 2014, p. 201-214.

Andreas HØYER, *Danmarks og Norges Kong Frederik IV Historie*, Oversætterens Forlag, **Copenhagen, 1833**. Digitaliseret af det Kongelige Bibliotek CØPENHAGEN.

Pierre JEANNIN, *L'Europe du Nord-Ouest et du Nord aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Siècles*, Coll. Nouvelle Clio, Presses Universitaires de France, Paris, 1969, p. 132-138.

Marie HVIDT, *Frederik IV : en letsindig alvorsmand*, Gad, København 2006.

Adolf-Ditlev JORGENSEN, *Peter Schumacher Griffenfeld*, Gyldendalske Boghandels Forlag, Copenhagen, 1893-1894, 2 vol.

Klaus MALETTKE, *Handbuch der Geschichte der Internationalen Beziehungen. 3. Hegemonie - Multipolares System - Gleichgewicht (1648/1659-1713/1714)*, Verlag Ferdinand Schöningh, Paderborn, 2012.

Martin MULSOW, *Practices of Unmasking : Polyhistorians, Correspondences, and the Birth of Dictionaries of Pseudonymity in 17<sup>th</sup> Century Germany*, Journal of the History of Ideas 67, N<sup>o</sup> 2, 2006, p. 219-250.

Thomas MUNCK, *Seventeenth Century Europe 1598-1700*, Macmillan Press, London, 1990.

Eiler NYSTRØM, *Den Danske Komedies Oprindelse om Skuepladsen og Holberg*, Gyldendalske Boghandel, Nordisk Forlag, Copenhagen et Kristiania, 1918.

David ONNEKINK, *The Anglo-Dutch favourite : the career of Hans Willem Bentinck, 1<sup>st</sup> Earl of Portland (1649-1709)*, Ashgate, Aldershot, England, 2007.

Sebastian OLDEN-JORGENSEN, *Griffenfeld. Vidunderbarn, Statsmand, Livstidsfange* [Grandeur et décadence d'un homme d'Etat] (1635-1699), Gad Forlag, Copenhagen, 2006.

Martine REMUSAT, *Un amoureux de Charlotte-Amélie de La Trémoille, La Revue de Paris*, 21<sup>e</sup> Année, Tome IV, juillet-août 1914, p. 351-376.

Niels Ditlev RIEGELS' *Forsøg til Femte Christians Historie som en Indledning til Fierde Friderichs ved Etatsraad Høyer* fra 1792.

Niels Ditlev RIEGELS, *Udkast til Fierde Friederichs Historie efter Høyer, 1795-1800*, 2 vol.

Sieur de SAINT-DIDIER (Alexandre-Toussaint de Limojon de Saint-Didier), *Histoire des Négociations de Nimègue*, A Paris, Chez Claude Barbin, MDCLXXX, *Mr. de Meyerkron, envoyé plénipotentiaires pour le Roy de Danemarck*, p. 219, 245, 251, 278, 296, 306 et 319.

Gilles Denijs Jacob SCHOTEL, *Journal of the Extraordinary Embassy of His Excellence the Earl of Portland in France*, P. H. Noordendorp, La Haye, 1851.

Otto VAUPELL, *Rigskansler Grev Griffenfeld*, Copenhagen, 2 vol, 1880–1882.

Hans WAGNER, *Frederik IV : konge i enevældens Danmark*, Flachs, 2008.

Gaston ZELLER, *Histoire des Relations Internationales. Tome troisième. Les Temps modernes. II De Louis XIV à 1789*, Collection publiée sous la direction de Pierre Renouvin, Hachette, Paris, 1955.

Jean-Luc TULOT

**MELCHIOR CHAMBON LA ROUVIÈRE  
EN SON CHÂTEAU DE SAINT-ETIENNE-DE-SERMENTIN**

Il avait fière allure, ce château de Saint-Etienne-de-Sermentin, sur cette carte postale du début du siècle dernier. Aujourd'hui, il est caché dans les arbres qui ont poussé tout autour. La jungle a envahi les cours et l'intérieur des bâtiments. Il est à l'abandon et tombe en ruines. Le promeneur curieux peut s'y aventurer à la découverte des lieux, à ses risques et périls ! Il appréciera l'ordonnance des bâtiments.



Mais il ne pourra pas pénétrer dans la tour Saint-Etienne car les arbres, les ronces, les buissons, les pierres qui tombent du toit, forment un barrage infranchissable. Il ne pourra pas déranger l'homme qui dort là d'un sommeil profond et qui eut son heure de gloire dans notre région !

Qui est l'hôte de ce château de la Belle au bois dormant ? Allons voir ensemble et découvrons l'histoire du château et de son hôte, Melchior Chambon La Rouvière !

## **I. L'histoire du château de Saint-Etienne-de-Sermentin**

C'est le 14 septembre 1307 que le roi Philippe le Bel accorde à un certain Guillaume de Plessian des terres à Saint-Etienne-de-Sermentin qui compte alors deux feux. En 1337, le château est mentionné dans un hommage de Guillaume de Châteauvieux au prieur de Goudargues. Le domaine dépendait alors de deux coseigneurs, les Châteauvieux et les Laudun de Montfaucon, qui devaient rendre hommage au roi de France et aux Budos, seigneurs de Portes. Les Montfaucon cèdent leurs parts à Jean Brun en 1464 tandis que les Châteauvieux cèdent les leurs à Marquès Pradel qui les transmet plus tard aux Brun.

En 1551, Firmin Brun est le seul seigneur de Saint-Etienne-de-Sermentin. Ses descendants conservent le château jusqu'en 1725. Certains auteurs disent que Richelieu aurait couché dans le château, le 7 juin 1629, à l'occasion du passage du roi Louis XIII à Saint-Victor. Ce n'était pas l'avis de Christian Silhol qui le regrettait : *Cela aurait donné une valeur historique supplémentaire au château !*

En 1725, Jean Chambon reçoit le château et le domaine de la veuve de noble François Brun en *remerciement de ses bons services*. Les Chambon deviennent seigneurs de Saint-Etienne-de-Sermentin et le restent jusqu'à la suppression de ces titres par la Révolution. Le dernier Chambon propriétaire du château est Louis David Melchior Chambon La Rouvière dont la tombe se trouve au bas de la tour Saint-Etienne.

En 1841, à la mort de Melchior Chambon La Rouvière, le château revient par héritage à son petit-fils Emile Silhol. En 1866, celui-ci achète le château de Saint-Victor-de-Malcap aux Castillon et les Silhol deviennent propriétaires des deux châteaux du village.

Le château est constitué de bâtiments accolés. A un des angles, il est flanqué d'une tour ronde qui servait de pigeonnier. Il a servi de filature et de ferme. La tour est médiévale mais le reste est du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cinq générations de Granier ont été les fermiers du château jusqu'en 1916. Une de leurs descendantes m'apprend que ses grands-parents y sont nés. *Il y avait, me dit-elle, beaucoup de terres à cultiver et un important troupeau de moutons et de chèvres. L'éducation des vers à soie avait été abandonnée.* Elle a visité le château avant qu'il soit pillé et elle en est restée très impressionnée. *C'était beau comme à Versailles, de grandes salles avec des cheminées magnifiques, des stucs partout....* Peut-être force-t-elle un tout petit peu le trait ?

## **II. L'ascension sociale des Chambon**

Originaires du Vivarais, les Chambon s'établissent à Saint-Ambroix au début du XVII<sup>e</sup> siècle et s'enrichissent dans le commerce de la soie.

Ils sont protestants comme la grande majorité du Saint-Ambroix de ce temps. En 1685, les dragonnades et la révocation de l'édit de Nantes les obligent à une conversion forcée au catholicisme. Mais ces catholiques de façade reviennent rapidement au protestantisme. La famille est profondément marquée par le drame des demoiselles Chambon La Rouvière, victimes et martyres en 1761 de l'intolérance religieuse.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Chambon acquièrent les domaines seigneuriaux de Saint-Etienne-de-Sermentin en 1725, de La Rouvière en 1738, du Puech et d'Aubarines en 1738 également et deviennent les seigneurs de ces lieux.

Pour ces commerçants avisés, ces achats sont certainement de bons placements et le moyen d'afficher leur réussite. Ils sont *seigneurs* et la particule « *de* » est souvent accolée à leur nom mais ils ne sont pas qualifiés de *nobles* dans les actes de notaire. Les Chambon auraient pu l'être en achetant des lettres de noblesse. Ils en avaient les moyens financiers mais il ne semble pas l'avoir fait. A la différence du héros de Molière, ces bourgeois n'auraient pas cherché à devenir gentilshommes !

### **III. Louis David Melchior Chambon La Rouvière (°1772+1841)**

#### **1. Melchior Chambon La Rouvière**

Il est né le 22 juillet 1772 à La Rouvière (Gard). Son père est Jean-Philippe Chambon, seigneur de Saint-Etienne-de-Sermentin et de La Rouvière. Son grand-père, André Chambon (°1711+1767) fut le premier Chambon seigneur de La Rouvière en 1738. Son arrière-grand-père, Jean Chambon (°1689+1755) devint en 1725, seigneur de Saint-Etienne-de-Sermentin.

Melchior est baptisé protestant le 9 août 1772 au château de La Rouvière par le pasteur Pierre Encontre. Sa mère est Marie Angélique Bénézet, son parrain est son oncle Louis Isaac Chambon de Saint-Etienne et sa marraine Elisabeth Cavalier, sa grand-mère. En 1787, sur ordonnance du sénéchal, le curé transcrit ce baptême dans le registre catholique avec pour témoins l'officier public, l'officier municipal et le greffier. Il donne ainsi un état civil officiel à Melchior.

Melchior épouse en premières noces, le 7 décembre 1796, Françoise Sophie Abauzit (° ?+1799) d'Uzès qui décède à Saint-Ambroix, le 17 septembre 1799. Ils ont une fille :

**1. Françoise Marie Philippine Eliza Chambon** (°1798+1822), née à Saint-Ambroix le 17 septembre 1798 et décédée à l'âge de vingt-quatre ans, le 17 octobre 1822 à Alès. Elle épouse le 11 décembre 1816 à Saint-Ambroix, Alexandre André Auguste Silhol (°1780+1852), négociant à Alès, un frère d'Adelaïde Silhol, la seconde femme de son père.

Veuf, Melchior épouse en secondes noces, le 20 janvier 1800 à Saint-Ambroix, Marie Adelaïde Silhol (°1779+1829), fille de Louis Silhol, seigneur de Saint-Julien-de-Cassagnas et de dame Marguerite Servier. Ils ont trois enfants :

**1. Louis Philippe Auguste Chambon** (°1801+1803) mort au berceau.

**2. Louise Justine Delphine Chambon La Rouvière** (°1804+1865). Elle épouse en 1824, Marc François Pierre Scipion Ollier de Marichard, de Vallon, fils de Pierre Scipion Ollier de Marichard et d'Anne Peschaire.

3. **Marie Henriette Eugénie Chambon la Rouvière** (°1808+1832). Elle épouse en 1828, son cousin germain Edmond Joseph Emile Silhol (°1804+1886), fils d'André François Silhol et de Marie Françoise Angélique Eugénie Chambon de La Rouvière, d'où Emile Silhol qui achète en 1866 le château de Saint-Victor.

## 2. Melchior Chambon La Rouvière aux armées (1791-1812)

Sous la Révolution, Melchior David Louis Chambon La Rouvière s'engage en septembre 1791, dans le 1<sup>er</sup> bataillon des volontaires nationaux du Gard dont il est élu capitaine. Il est gravement blessé le 26 juillet 1795 et doit suspendre ses fonctions militaires. Il reviendra plus tard en service aux armées.

Un document du 17 septembre 1804, établi pour sa demande de la Légion d'honneur, résume ses services militaires actifs : *Le 3 septembre 1791, il fut élu, à 19 ans, capitaine des grenadiers au 1<sup>er</sup> bataillon de volontaires nationaux du Gard...*

Depuis cette époque jusqu'à sa nomination à l'état-major de l'armée des Pyrénées Orientales, il a fait sans interruption à la tête de sa compagnie de grenadiers trois campagnes dont deux à l'armée des Alpes et la troisième contre l'Espagne.

*Le 15 fructidor de l'an II (1<sup>er</sup> septembre 1794), il fut choisi par un adjudant général de cette armée pour être son adjoint. C'est en cette qualité que, servant sous les ordres de l'adjudant-général Gilly jeune (actuellement général de brigade), il se trouva avec ce digne chef à la sanglante affaire de Puigcerda dans la Cerdagne espagnole qui eut lieu le 8 thermidor de l'an III (26 juillet 1795) où il fut dangereusement blessé et fait prisonnier de guerre en luttant contre un ennemi supérieur en nombre....*

Sa captivité a été courte. Il est très vite conduit à l'hôpital de Puigcerda dont le chirurgien expose le 19 thermidor an III (6 août 1795) *qu'un hussard espagnol lui porta un violent coup de pointe [de sabre] qui le blessa de la cinquième vertèbre à l'omoplate côté droit et de la sixième vertèbre côté gauche, tout près de l'artère carotide et de la veine jugulaire interne avec lacération des muscles de l'omoplate, de la tête et du dos. Il prescrit le repos et l'usage des eaux thermales au citoyen Chambon qui doit suspendre pendant un certain temps ses travaux, ses fatigues et ses fonctions militaires.*

Le 8 février 1796, il est autorisé à rester chez lui jusqu'à ce qu'il soit parfaitement guéri. Il déclare le 30 fructidor an XII (17 septembre 1804) *que les médecins de l'armée lui ont ordonné de rentrer chez lui pour rétablir sa santé, altérée par sa blessure qui le fait souffrir régulièrement et par des douleurs rhumatismales dues à ses campagnes. Il est dans l'impossibilité de poursuivre sa carrière militaire malgré le désir qu'il en a et pour laquelle il avait été destiné dès son enfance.*

Il reprend du service aux armées dans un poste administratif. En 1805, il est commissaire ordonnateur en chef au 3<sup>ème</sup> corps de la Grande Armée près d'Ostende. En 1808, il doit être dans les Pyrénées-Orientales car il reçoit de l'Empereur un brevet d'admission au Collège Electoral de ce département.



### 3. Melchior Chambon La Rouvière et la Légion d'honneur

La Légion d'honneur a été instituée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte et les premières nominations datent de 1804. Melchior a dû être nommé légionnaire fin 1804.

En effet, le 27 décembre 1805 (6 nivôse an XIV), le maréchal Davout sollicite la promotion de Melchior Chambon au grade d'officier de la Légion d'honneur. Il écrit au maréchal Berthier, Ministre de la Guerre et major général de la Grande Armée :

*Cet administrateur a rendu les plus grands services à l'armée campée sous Ostende, à l'époque où tant de militaires ont été atteints des fièvres du pays. Son extrême activité pour la formation des nombreux hôpitaux, le zèle et l'intelligence qu'il a fait voir dans cette malheureuse circonstance ont concouru à rendre le mal moins dangereux... Il est promu officier de la Légion d'honneur le 31 mars 1808.*

Le 19 novembre 1812, il est lieutenant au 11<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie légère. A l'invitation de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, il prête serment de fidélité à l'Empereur : *Je jure d'être fidèle à l'Empereur et à sa dynastie ; je promets sur mon honneur de me dévouer à son service, à la défense de sa personne et à la conservation du territoire de l'Empire dans son intégrité ; de n'assister à aucun conseil ou réunion contraire à la tranquillité de l'Etat ; de prévenir Sa Majesté de tout ce qui se tramerait, à ma connaissance, contre son honneur, sa sûreté ou le bien de l'Empire.*



Le 9 août 1833, Melchior est nommé (à nouveau !) chevalier de la Légion d'honneur par le roi Louis-Philippe, mais cette fois, en qualité de maire de Saint-Ambroix.

#### **4. Melchior Chambon La Rouvière maire de Saint-Ambroix de 1813 à 1837**

Le 1<sup>er</sup> janvier 1813, Melchior Chambon La Rouvière est nommé maire de Saint-Ambroix et va le rester jusqu'à la mi-septembre 1837. A cette époque, les maires ne sont pas élus comme aujourd'hui mais désignés par les autorités. Grâce à son sens politique, à son sérieux et à ses qualités, Melchior va inspirer confiance à quatre régimes successifs, Napoléon puis Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe qui le nomme chevalier de la Légion d'honneur en qualité de maire de Saint-Ambroix.

En novembre 1812, il a prêté serment de fidélité à Napoléon. En novembre 1814, il jure obéissance et fidélité à Louis XVIII : *Je jure et promets de garder obéissance et fidélité au Roi, de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui soit contraire à son autorité et, si dans le ressort de mes fonctions ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelque chose à son préjudice, je le ferai parvenir au Roi ....* En septembre 1830, il jure fidélité à Louis-Philippe : *Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux lois du Royaume.*

Ces serments successifs montrent qu'il est plus attaché à la bonne gouvernance du pays qu'à telle ou telle forme de gouvernement. Il est maire de Saint-Ambroix sans interruption pendant vingt-cinq ans, de 1813 à 1837.

Par ailleurs, Melchior Chambon La Rouvière est un membre éminent de l'Eglise réformée de Saint-Ambroix dont il fait partie du consistoire depuis le 18 octobre 1805.

#### **5. La retraite de Melchior Chambon La Rouvière en 1837**

Melchior Chambon est très apprécié de ses concitoyens si nous en croyons ce passage de l'Histoire de l'Eglise réformée de Saint-Ambroix par le pasteur Pierre Carénas :

*[En 1837] Melchior Chambon La Rouvière, de Saint-Etienne-de-Sermentin, membre actif du Consistoire et plusieurs fois maire de Saint-Ambroix, est réélu maire. Il se refuse à cette charge à cause d'une paralysie des jambes dont il souffre depuis quelques temps. Plusieurs centaines de Saint-Ambroisiens, protestants et catholiques, vont à son château de Saint-Etienne le prier d'accepter : « Nous voulons que vous soyez notre maire. Si vous ne pouvez marcher, nous vous porterons nous-mêmes !*

Il redevient maire pour quelques temps puis cesse ses fonctions le 15 septembre 1837. Il meurt le 1<sup>er</sup> juillet 1841 à Saint-Ambroix, dans sa maison de la rue des Marchands.

#### **6. La tombe de Melchior Chambon La Rouvière et son épitaphe**

Melchior Chambon La Rouvière est inhumé dans un tombeau au bas de la tour ronde de son château de Saint-Etienne-de-Sermentin.

Aujourd'hui, il est impossible d'y accéder. Les arbres, les ronces, les buissons, les pierres qui tombent du toit, forment un barrage infranchissable. Le promeneur curieux ne pourra pas lire l'épitaphe portée sur le mur au dessus du tombeau :

*Honneur et respect à l'asile des morts,*

*Chambon La Rouvière Louis David Melchior, chevalier de la Légion d'honneur, né le 29 juillet 1772, nommé capitaine des grenadiers le 3 septembre 1791, passa ensuite capitaine adjoint aux adjudants généraux de l'armée des Pyrénées Orientales où il fut blessé et fait prisonnier de guerre à la prise de la ville de Puycerda dans la Cerdagne espagnole. Marié avec Sophie Abauzit d'Uzès et en secondes noces avec Marie Adélaïde Silhol de Saint-Julien-de-Saint-Ambroix. Maire de la ville de Saint-Ambroix sous l'Empire, sous la Restauration et immédiatement après la révolution de juillet 1830. Mort le 1<sup>er</sup> juillet 1841.*



Sa tombe fut longtemps respectée et honorée mais, il y a une cinquantaine d'années, à la fin du siècle dernier, de misérables pillards osèrent déranger l'hôte vénérable de ce château de la Belle au bois dormant. Qu'ils soient couverts de honte ! Ils ouvrirent la tombe, forcèrent le cercueil et dérobèrent l'épée d'officier de Melchior Chambon La Rouvière ! Les dégâts ont été réparés mais l'épée n'a toujours pas été retrouvée !

Quatre personnes à cheveux gris m'ont confié que, jeunes enfants, elles s'étaient glissées par un trou, jusqu'au bas de la tour. Deux ont vu le tombeau fracturé, le cercueil ouvert. Une a même vu le squelette à l'intérieur du cercueil.

Jean-Claude LACROIX

**Sources :**

- Archives Etienne Silhol
- Une étude de Jean-Gabriel Pieters sur les Chambon (2016)
- AD du Gard et de l'Ardèche



## **UNE DYNASTIE PROTESTANTE À LA FIBRE SOCIALE : LA FAMILLE MOMMÉJA DE BORDEAUX**

En général, l'expression dynastie protestante est utilisée par les historiens de Bordeaux pour évoquer les familles de négociants ou d'industriels qui ont joué un rôle important dans les affaires, la vie de la cité et dans la communauté réformée locale.

Aujourd'hui nous nous intéresserons à une famille qui sur trois générations s'est impliquée dans les œuvres et l'action sociale, et dont faute de descendants sur place, le souvenir s'estompe. Or, dans le monde protestant comme le remarquait Jacques Ellul : « Dans le souci légitime de rendre gloire à Dieu seul, on revient à cette excellente tradition de ne plus parler du tout de tel témoin, de sa personne, de sa vie... Et peut-être une trop grande raideur en ce domaine est-elle seulement un manque de liberté »<sup>109</sup>. Oublions donc nôtre raideur.

Comme bien d'autres familles de la communauté réformée de Bordeaux : Nairac, Bonnaffé, Baour, Bosc, Fosse, la famille Momméja est originaire du Tarn. L'installation de la première génération s'est faite tristement à Bordeaux en 1865, lorsqu'une jeune veuve, Madame Anaïs Momméja (°1831+1914) née Mercoiret, une cévenole, a pris en charge la direction de la Maison de Santé Protestante créée en 1863. Son mari, le pasteur Etienne Momméja (°1818+1865) avait exercé son ministère à Saint-Jean du-Gard et Mauvezin, avant de diriger en 1864-1865 l'orphelinat protestant de Saverdun (Ariège). Madame Momméja, elle, se devait désormais d'assurer par les revenus de son travail, l'avenir de son fils Alexandre, âgé de quatorze ans.

Pour ce faire, elle assura la direction de la Maison de Santé Protestante de Bordeaux (MSP) de 1865 à 1901 ... Cet établissement, situé rue Cassagnol, fondé de concert en 1863 par les réformés, les luthériens, les membres de l'église libre et les anglicans avait pour mission de soigner gratuitement les indigents protestants et les marins malades en escale à Bordeaux contre rétribution. La directrice, aidée de quatre personnes seulement, dont deux infirmières formées à La Source à Lausanne, se dévoua, à cette tâche. Elle fit agrandir et aménager les bâtiments afin de séparer les adultes et les enfants. Elle créa, en 1884, un cours pour « les jeunes filles qui se destinent aux soins et aux jeunes mères désireuses de puiser quelques notions de science pour soigner leurs malades et élever leurs enfants ». Ces cours connurent un tel succès, qu'à partir de 1890 fonctionna à la MSP un cours libre et gratuit de garde-malades, préfiguration de l'école d'infirmières Florence Nightingale des années 1920. Madame Momméja ouvrit également au Moulleau, sur le bassin d'Arcachon, un sanatorium pour les enfants tuberculeux.

---

<sup>109</sup> <sup>109</sup> Fouchier Pierre. *De l'église du Christ à la place publique. Les bergers et les Mages*. Cahors 1966, préface de J. Ellul.

Après trente-six ans de dévouement absolu, Madame Momméja dut en 1901 céder la place de directrice de la MSP au docteur Anna Hamilton qui avait l'ambition (et la concrétisa), avec l'accord du conseil d'administration, de faire de l'établissement un hôpital pour soigner et guérir les malades tout autant qu'un lieu d'exercice de la charité.

Sans être fondatrice d'une des œuvres du protestantisme bordelais, Madame Momméja en a été une figure majeure, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1867 en effet, la MSP était reconnue d'utilité publique ; et en dehors de l'hôpital, elle assurait un service de garde-malades qui se déplaçaient en ville et un service de vaccination, très appréciés...

A la deuxième génération, le pasteur Alexandre Momméja (°1851+1917) a aussi fortement marqué la vie de la communauté réformée. Ayant, selon les vœux de sa mère, entamé des études médicales, il s'engagea en 1870, comme aide-major dans l'ambulance girondine créé par Francis de Luze, mais sa vraie vocation était ailleurs. Dès 1872, il entame des études de théologie qu'il accomplit à la faculté de Montauban où il présenta en 1877 une thèse intitulée « Les titres messianiques de Jésus dans les quatre évangiles ». Son ministère débuta à Port-Sainte-Foy avant qu'il ne devienne en 1879, pour le compte de la Société centrale d'évangélisation et pour l'église réformée, pasteur *extra muros* à Bordeaux, en charge des protestants disséminés au-delà du centre de la ville dans les quartiers populaires de Bacalan, - il officiait à l'oratoire de la rue Chantecrit - et de ceux de la rive droite à Lormont et même du Médoc. Il occupa ce poste jusqu'à la guerre de 1914 où il s'engagea malgré son âge (63 ans) comme aumônier militaire et insista pour monter au front en Haute Meuse où il devait sympathiser avec d'autres hommes d'église de la région : l'abbé D.M Bergey et le rabbin Joseph Cohen<sup>110</sup> eux aussi aumôniers du 18<sup>e</sup> corps d'armée. A. Momméja mourut en service à Paris en mars 1917. Une foule suivit ses obsèques célébrées par son ami le pasteur Jean Bianquis, directeur de la Société des missions évangéliques, au temple des Chartrons, puis au cimetière de la rue Judaïque.

Durant son ministère, le pasteur Alexandre Momméja avait été particulièrement actif auprès des disséminés comme au sein de l'église de Bordeaux auprès des enfants des Écoles du dimanche, et des jeunes des U.C.J.G. ; il s'était aussi beaucoup impliqué à la Société des Missions de Paris dont il était le correspondant local et pour laquelle il rédigeait des chroniques dans « Le Huguenot du Sud-Ouest ». Il laisse le souvenir d'un pasteur chaleureux à la foi communicative et à la voix entraînant. Son mariage, en 1881, avec Marie Garric (d'une famille de banquiers originaire de Mazamet) le mettait à l'abri des soucis financiers. Sa générosité lui permit de faire construire pour l'église de Bordeaux, le temple de Lormont, destiné à la desserte de la rive de droite. Ce temple, devenu propriété de la ville de Lormont, est malheureusement détruit aujourd'hui<sup>111</sup>.

Les trois enfants du pasteur Momméja ont continué son œuvre à la troisième génération. Le fils aîné André (1883-1976), docteur en droit, qui avait entamé une carrière d'avocat à Paris revint, après sa démobilisation, à Bordeaux auprès de sa mère veuve et de ses

---

<sup>110</sup> L'abbé Bergey, futur curé de Saint-Emilion, député de la Gironde de 1924 à 1932.

Le rabbin Cohen, était alors en charge de la synagogue de Bayonne. Il s'installa à Bordeaux en 1922 et y exerça jusqu'en 1975.

<sup>111</sup> Ce temple donné à l'église de Bordeaux par la veuve du pasteur Momméja fonctionna régulièrement jusqu'à la guerre, puis épisodiquement jusqu'en 1955. Il fut cédé à la ville de Lormont en 1973.

sœurs célibataires : Yvonne et Marthe. A Bordeaux, il devint administrateur de sociétés industrielles, notamment la chocolaterie Talencia, propriété de ses cousins Fosse qui était une des grandes entreprises bordelaises et comptait plusieurs centaines d'ouvriers. Il fut aussi dès les années 20, membre du conseil d'administration de la MSP, puis compte tenu de son expérience professionnelle, secrétaire général en 1926 et plus tard président de ce dernier. Installée à Talence en 1927 dans le domaine de Bagatelle, pourvue de l'école d'infirmières Florence Nightingale d'excellente réputation, la nouvelle MSP devenue un hôpital moderne donna le nom de Momméja en souvenir de sa directrice à un de ses premiers pavillons. André Momméja œuvra notamment pour le resserrement des liens entre la MSP et l'Eglise réformée de Bordeaux (ceux-ci s'étaient distendus lorsque le docteur Anna Hamilton avait décidé d'admettre des malades non-protestants au grand dame des pasteurs bordelais) et obtint qu'un pasteur au moins siège obligatoirement dans les instances dirigeantes de l'hôpital-école.

Yvonne Momméja (1886-1983) et Marthe (1888?-1978) Momméja, filles du pasteur, montrèrent pour leur part autant de zèle que leurs aînés, chacune à sa manière. Autant Yvonne était réservée et agissait discrètement pour les activités charitables de l'Église, autant Marthe débordait d'activités publiques. Des années 1920 jusqu'aux années 1960, elle joua un rôle social de premier plan dans l'Église de façon traditionnelle, en visitant inlassablement les familles démunies pour leur apporter des soins infirmiers et un réconfort spirituel. Sa frêle silhouette, toujours en mouvement, sa disponibilité et son ingéniosité, sa persévérance étaient devenues légendaires dans le quartier des Chartrons Mais surtout, elle agissait de façon novatrice en établissant des contacts avec toutes les administrations sociales. Elle mit notamment sur pied l'envoi régulier en colonies de vacances en Dordogne et en Lot-et-Garonne d'enfants protestants. Très vite, elle avait compris que l'Église pouvait et devait collaborer avec l'État dans l'action sociale, ce qui en son temps était loin d'être un point de vue partagé. Première femme élue en 1955 au conseil presbytéral de l'Église de Bordeaux, qui jusque là s'était montré peu disposé à élire des femmes, elle fut aussi un pilier des Écoles du dimanche et évidemment du diaconat. C'est la raison pour laquelle en 1951, lors de l'inauguration du Foyer Fraternel, aujourd'hui Centre social, dont le fondateur le pasteur Pierre Fouchier voulait faire le symbole de l'ouverture de l'Église « sur la place publique », la Bible que le pasteur A. Momméja utilisait rue Chantecrit, fut remise à cette institution, en présence de ses enfants presque septuagénaires<sup>112</sup>.

Grâce à Marthe Momméja, le diaconat fut progressivement considéré comme une des formes du ministère de l'église - en référence à ce que disent les Réformateurs historiques - et non plus comme une activité subordonnée à celle des pasteurs. Cette vision des choses fut maintenue et développée après la retraite de Marthe Momméja ; les statuts de l'association culturelle furent modifiés afin de faire place aux activités diaconales.

On doit aussi garder en mémoire qu'André, Yvonne et Marthe Momméja ont, leur vie durant, soutenu avec générosité la vie de l'Église, en particulier ses projets immobiliers en banlieue de Bordeaux, puis légué l'intégralité de leurs biens à la MSP et à l'Église de Bordeaux, ce qui a permis notamment à cette dernière de créer le Centre culturel Hâ 32, en 1986. Ainsi comme le souhaitaient « les Momméja », la Parole et la place de l'Église dans la société continuent à être affichées.

Par ses pasteurs de père en fils, ou ses laïcs engagés, la famille Momméja a été à

---

<sup>112</sup> Note sur les 50 ans du Foyer Fraternel (2001) – Ronéoté, p. 9.

Bordeaux, le soutien et le creuset d'une action sociale de pointe comme ceux des formes traditionnelles de la vie de l'église. Cette famille est sans doute possible ; à l'origine de nouvelles actions et de nouveaux lieux de l'église locale. A sa manière discrète (l'historien aurait rêvé de disposer de carnets ou d'écrits) et réfléchie qui n'était pas de chercher à diriger ou influencer les instances dirigeantes, mais à les accompagner, elle a été influente. Par son action, la famille Momméja a illustré le caractère indissociable de l'église et des œuvres. Elle a aussi soutenu le passage progressif et irréversible de ces dernières, du stade de la charité à celui de la professionnalisation. Sous des dehors conventionnels, cette famille a contribué en fait à moderniser et même à vrai dire à réformer l'Église. Un beau rappel des idéaux fondateurs !

De tout cela, la mémoire protestante bordelaise ne saurait perdre le souvenir et doit demeurer reconnaissante.

Séverine PACTEAU de LUZE

\* \* \*

Nous pouvons préciser que le pasteur Alexandre Momméja a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par arrêté du 4 mai 1916.

La consultation du dossier LH/1901/129 sur le site LEONORE des Archives nationales nous permet d'apporter les précisions suivantes :

" Momméja Alexandre aumônier militaire au groupe de brancardiers d'un corps d'armée a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur par arrêté du 4 mai 1916 du Ministre de la guerre pour prendre rang du 4 mai 1916. Date du décès : le 17 mars 1917. "

et dans " un bulletin de correspondance " adressé un peu tardivement par " La Grande Chancellerie de la Légion d'honneur (1er bureau N° 13536) à Monsieur de Ministre de la Guerre Direction du Service de Santé.

Demande.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire connaître l'adresse actuelle et la position de Mr Momméja Alexandre aumônier militaire au groupe de brancardiers d'un corps d'armée

Chevalier L.H. par arrêté du 4 mai 1916 p.p. rang du 4 mai 1916.

Paris le 10 décembre 1925

Réponse de l'Etat-major de l'Armée en date du 30 décembre 1925 :

L'aumônier militaire du culte protestant MOMMEJA Alexandre est décédé à Paris, le 17 mars 1917, des suites d'un accident. "

(ndlr)